

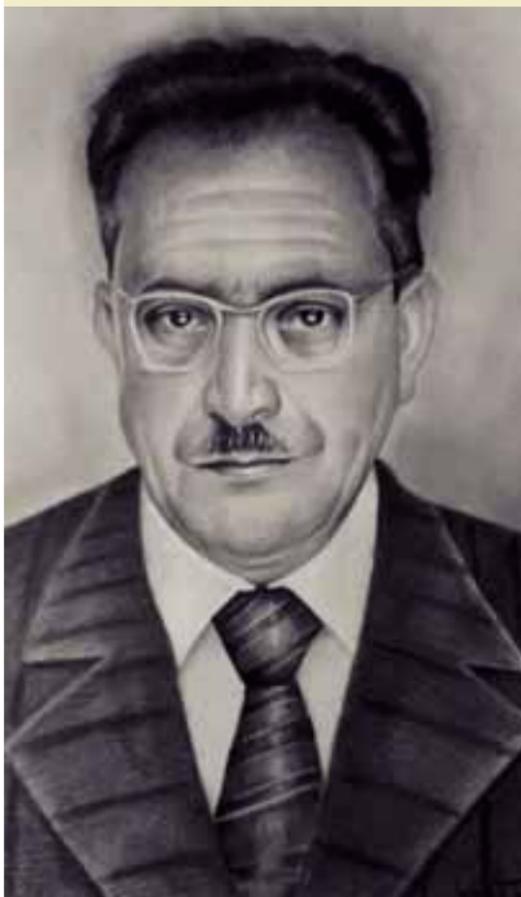


L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 15 MAI 2023 // N°557 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MOULOUD FERAOUN
Quand la France censurerait l'écrivain

Lire en page 12



SPORT

CAN-2023 DES U17
La CAF dévoile le meilleur onze de la phase de groupes

P.11



EXCLUSIF

NORDINE AIT-LAOUSSINE,
ANCIEN MINISTRE DE L'ENERGIE,
À **L'EXPRESS**

« L'ALLIANCE OPEP+ A GAGNÉ EN MATURITÉ »

Nordine Ait-Laoussine est diplômé en géologie pétrolière de l'université du Michigan aux Etats-Unis. Il n'a que trente-quatre ans lorsque M. Belaïd Abdessalam, alors ministre de l'Industrie et de l'Economie, le nomme vice-président de Sonatrach.

Entretien réalisé par : Youcef Salami

Lire en page 6



RÉUNION DU CONSEIL
DES MINISTRES

Tebboune ordonne une revalorisation des salaires des enseignants du supérieur

P.3

LES TURCS AUX URNES POUR ÉLIRE LEUR PRÉSIDENT ET RENOUVELER LE PARLEMENT

Qui peut arrêter Erdogan ?

P.2

SÛRETÉ D'AOKAS

Arrestation d'un repris de justice pour possession de drogue

P.16

EDUCATION NATIONALE

BAC blanc : les élèves face à l'angoisse de la feuille blanche

P.4



MOUVEMENT DE PASSAGERS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Forte progression en 2022

P.16



SIX NOUVEAUX HÔPITAUX ET UNE MATERNITÉ RÉCEPTIONNÉS PROCHAINEMENT À ALGER

Le secteur de la santé au niveau de la wilaya d'Alger sera renforcé par six (6) nouveaux hôpitaux et une maternité, a annoncé, samedi, le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à des projets en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, Rabhi a réitéré l'importance de réaliser ces projets qui devraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, soulignant que la wilaya sera renforcée par six nouveaux hôpitaux et une maternité. Outre l'hôpital des grands brûlés à Zéralda, qui "sera mis en service prochainement", le wali d'Alger a affirmé que les autres hôpitaux, en cours de réalisation, à Reghaïa, Baraki, Aïn

Benian et Sidi Abdallah, seront "livrés au cours de l'année prochaine". Concernant le projet de l'hôpital à la commune de Baba Hassen dont les travaux sont suspendus, le wali a assuré qu'il sera "relancé" à travers "la conclusion d'un nouveau marché prochainement avec une autre société qui sera chargée de finaliser les travaux". Le wali d'Alger a donné, à cette occasion, le coup d'envoi pour la réalisation du projet de doublement des CW n° 142 (Ouled Fayet-Souidania), 133 (Souidania-Staouéli) et 233 (Ouled Fayet-Zéralda) en vue de désengorger le trafic routier au niveau de ces communes. Il a été procédé aussi à la mise en service du tronçon de la rocade Sud reliant la cité Jolie Vue à Kouba et Sidi M'barek à

Birkhadem, en sus de l'inspection du projet du nouvel échangeur de la zone industrielle à Reghaïa, dont l'entrée en service est prévue au début du mois de juillet prochain. A la circonscription administrative de Zéralda, Rabhi a visité une pépinière pilote de production des fruits et légumes et des semences en recourant aux techniques modernes en vue de multiplier la production à des prix raisonnables. Lors de l'inspection de plusieurs projets d'infrastructures sportives en cours de réalisation, le wali d'Alger a insisté sur l'impératif de réaliser ce genre de projets dans toutes les communes de la wilaya, annonçant, à ce propos, l'entrée en service de 18 nouvelles piscines et la réalisation de 17 autres prochainement.

ANNULATION DE PLUSIEURS TRAVERSÉES À DESTINATION ET EN PROVENANCE DE LA FRANCE

ALGÉRIE FERRIES RETOMBE DANS SES TRAVERS

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a annoncé, dans un communiqué publié hier, l'annulation de plusieurs traversées à destination et en provenance de la France.

Il s'agit des traversées suivantes :

Marseille - Alger : 17 Mai 2023 à 18h00

Alger - Marseille : 22 mai 2023 à 12h00

Marseille - Skikda : 25 mai 2023 à 12h00

Skikda - Marseille : 29 mai 2023 à 12h00

Marseille - Alger : 1 juin 2023 à 11h00

Alger - Marseille : 4 juin 2023 à 12h00

Marseille - Skikda : 5



juin 2023 à 11h00

Par ailleurs, Algérie Ferries a annoncé qu'un départ supplémentaire

de Marseille à destination d'Oran est programmé le 23 mai 2023 à 12h00.

ORAN

92 EXPOSANTS AU SALON INTERNATIONAL DE LA SYNERGIE INDUSTRIELLE

Pas moins de 92 exposants prennent part à la première édition du Salon international de la synergie industrielle "SISIO 2023", consacré à l'industrie et à la sous-traitance industrielle dans une logique B to B, ouvert, samedi, au Centre des conventions d'Oran. La cérémonie inaugurale de ce salon a été présidée par les représentants du Ministre de l'Industrie et la Production pharmaceutique et celui du Ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des PME, respectivement Boudjemia Karim et Zerrouki Sid-Ahmed, ainsi que le président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest, Rachid Bekhechi, organisateur de l'événement. Ce salon regroupe ainsi des entreprises, des industriels de différents secteurs, notamment les industries mécaniques, métalliques, métallurgiques, électriques, électrotechniques et plastiques, a

expliqué M. Bekhechi dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, ajoutant que l'objectif est de rassembler et mettre en relation d'affaires les donneurs d'ordres et les sous-traitants nationaux et internationaux. Le salon est organisé dans une logique d'interactivité, d'échanges et de créations d'opportunités, a indiqué le même responsable, soulignant que cette démarche permettra aux acteurs de la sphère industrielle de bénéficier, par ailleurs, d'une immersion dans un environnement dynamique, propice à une croissance qui serait conformes aux stratégies économiques développées par les pouvoirs publics. L'organisation de cet événement rejoint la démarche des hautes autorités visant à développer l'intégration nationale et la promotion du contenu local, a-t-il dit.

LES TURCS AUX URNES POUR ÉLIRE LEUR PRÉSIDENT ET RENOUVELER LE PARLEMENT

Dimanche 14 mai, les Turcs se sont rendus aux urnes afin de choisir leur nouveau président et renouveler le Parlement. Un scrutin qui se déroule un siècle après la fondation de la République de Turquie. Les bureaux de vote ont ouvert comme prévu à 8h 00 (5h 00 GMT) à Istanbul et Ankara, ont constaté les journalistes de l'AFP, confirmés par les médias turcs, selon France 24. "Je voulais être

la première à voter mais je vois que je suis déjà en retard !" indique Meliha, une quadragénaire aux cheveux rouges dans une file d'attente du quartier de Cankaya, à Ankara, traditionnellement favorable à l'opposition. Soixante-quatre millions d'électeurs, qui éliront aussi le Parlement, sont inscrits à travers ce pays de 85 millions d'habitants, traditionnellement assidu aux urnes, avec des taux de

participation supérieurs à 80 %.

Recep Tayyip Erdogan et Kemal Kilicdaroglu voteront à la mi-journée, le premier à Istanbul, le second à Ankara. Tous deux attendront dans la capitale la proclamation des résultats.

Les bureaux de vote ont fermé à 17 h 00 (14 h 00 GMT). Les premières estimations officielles sont attendues quatre heures plus tard.

POUR DÉPLOYER SES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES LANCEURS D'ENGIN

Pékin cherche à s'assurer un accès discret aux eaux profondes de l'océan Pacifique. Selon un rapport du Pentagone publié en novembre 2022, la Chine posséderait la première marine au monde en nombre de bâtiments. Elle compterait environ 340 plateformes (flottes de surface, sous-marins, etc.), dont six sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et 44 sous-marins conventionnels. L'US Navy, longtemps sans rivale dans cette région de l'Asie, se voit aujourd'hui concurrencée par les ambitions de Pékin. Si la Chine est dotée d'une large façade maritime, elle ne dispose pas d'accès direct à la haute mer. Une première chaîne d'îles, qui s'étend du Japon jusqu'au sud des Philippines en passant par Taïwan, dessine les

contours d'un espace maritime quasiment fermé - appelé aussi « Méditerranée asiatique » - qui lui barre l'accès aux océans. Ces eaux sont par ailleurs peu profondes, alors que les sous-marins à propulsion nucléaire ont besoin d'une profondeur d'au moins 200 mètres pour circuler discrètement. L'autre particularité de cette « barrière » d'îles est d'être composée de territoires appartenant à des Etats proches, ou alliés, de Washington. Il est donc impossible pour la marine chinoise de se projeter dans l'océan Indien ou dans le Pacifique via ces détroits stratégiques et très surveillés, d'autant que ses sous-marins nucléaires sont dotés d'une technologie limitée. Maîtriser les voies sous-marines et les détroits profonds lui permettrait donc de remédier à ces faiblesses.

AIDER L'AFRIQUE PAR LE DÉVELOPPEMENT

LA NOUVELLE INITIATIVE "SAHEL PLUS" DU GOUVERNEMENT ALLEMAND ?

Le conseil des ministres, réuni ce mercredi dernier, à Berlin, a entériné une décision annoncée déjà fin 2022, en raison des tensions avec la junte au pouvoir à Bamako. Mais le gouvernement allemand ne compte pas pour autant se désinvestir de la région : le ministère de la Coopération économique et du Développement, notamment, travaillent sur une initiative baptisée "Sahel-Plus". Avec cette nouvelle initiative, le ministre de la Coopération économique, Svenja Schulze, entend

offrir des alternatives aux jeunes de la région afin qu'ils ne soient pas tentés de rejoindre les groupes djihadistes. "Pourquoi tant de jeunes gens rejoignent-ils les organisations terroristes ? L'une des raisons, c'est la rémunération. Si on crée des alternatives, si on aide les gens à cultiver des denrées alimentaires pour qu'ils puissent s'auto-alimenter, ce n'est qu'une contribution mais une contribution très importante pour stabiliser la région" ... et contrebalancer l'in-

fluence grandissante de la Russie et de la Chine. Partant du constat que les groupes djihadistes font fi des frontières, l'initiative Sahel Plus souhaite s'adresser aux pays du Sahel - Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad - mais aussi au Sénégal, à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin. Outre le secteur de l'agriculture, l'initiative veut aussi créer des emplois et des formations dans le bâtiment ou encore la construction d'infrastructures.

LA RUSSIE DIT AVOIR TOUCHÉ DES SITES ABRITANT DES ARMES OCCIDENTALES

La Russie a déclaré avoir touché en Ukraine des sites abritant des armes que l'Occident a livrées à cette dernière. "Toutes les cibles ont été touchées". Le ministère russe de la Défense a affirmé dimanche 14 mai avoir "touché" à Ternopil (ouest) et Petropavlivka (centre-est) en Ukraine des sites abritant notamment des armes occidentales livrées à Kiev pour repousser l'offensive de Moscou, selon HuffPost. L'armée russe "a lancé une frappe avec des armes aériennes et maritimes de longue portée de haute précision (sur des sites) des forces armées ukrainiennes et sur des lieux de stockage de munitions, d'armes et de matériel militaire reçus des pays occidentaux", a dit son porte-parole, Igor Konachenkov.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CONSEIL DES MINISTRES

Intégration des titulaires du Master et du Doctorat dans les fonctions universitaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs.

Ont été traités au cours de cette réunion, le projet de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, des exposés sur la réforme de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), les dispositions relatives aux titulaires de diplômes de magistère et de doctorat au titre de l'exercice 2023, l'état et perspectives des Ecoles supérieures de l'enseignement supérieur et le secteur des mines.

AU TERME DE LA RÉUNION, PLUSIEURS DÉCISIONS ET ORIENTATIONS ONT ÉTÉ DONNÉES, DONT :

Sur les mesures relatives aux titulaires de diplômes de maîtrise et de doctorat, intitulées Exercice 2023, le président de la République a approuvé les propositions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui prévoient :

- emploi et intégration des titulaires de ces deux diplômes dans les fonctions universitaires.
- révision des salaires des professeurs de l'enseignement supérieur et des chercheurs universitaires de tous les diplômes universitaires
- préparer une révision complète de la loi fondamentale sur les professeurs de l'enseignement supérieur, conformément au nouveau dynamisme et à la nouvelle stratégie
- attirer plus d'étudiants dans



les disciplines et filières scientifiques, car elles sont le réservoir de la nation pour les différentes institutions étatiques.

- adopter une vision scientifique prospective basée sur la vision de la nouvelle Algérie, représentée par l'abandon des modèles traditionnels dans l'enseignement supérieur et accordant plus d'attention à la diversification des spécialisations, en suivant les tendances internationales.

Sur l'exploitation de la mine de zinc et de plomb de Oued Amizour, Béjaïa, qui est d'une extrême importance économique :

- réduction de tous les délais liés aux sous-ateliers techniques, afin d'accélérer son entrée en exploitation, d'autant plus que le projet a dépassé le stade des réglages administratifs.

- adopter le système de travail en équipe, 24 heures sur 24, pour réaliser l'avancement des travaux, en raison de son impact positif au niveau national.

Pour les fermes modèles, le Président a souligné que les résultats de cette vision n'étaient pas à la hauteur des aspirations de l'État qui était aux commandes, et par conséquent il a ordonné l'élaboration d'une nouvelle

vision profonde, dans un délai d'un mois, qui présente une vision globale, soulignant son nouveau rôle et son cadre juridique, qui le protège et maintient sa pérennité, à travers toutes les régions. La patrie, en fonction de la différence de spécialisation agricole de chaque région.

- les fermes modèles doivent être transformées en pépinières pour la richesse animale et végétale, comme locomotive pour la recherche et le développement du secteur agricole, dans le cadre du développement de l'économie nationale.

Quant au projet de loi relatif aux forêts et à la richesse forestière, le Président a souligné que l'objet de sa révision devait être fixé et défini, dans le cadre de la redynamisation et de l'adaptation au rôle des forêts et des richesses forestières pour le développement et la promotion de l'économie nationale.

- adoption de plus d'aménagements au profit des familles algériennes, qui s'efforcent d'augmenter le rendement du secteur agricole, en exploitant les zones forestières, de doubler les revenus de ces familles, de manière optimale, et non préjudiciable au couvert forestier et à l'environnement.

Sur la réforme de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat, le Président a souligné que les missions de cette agence sont d'aider les jeunes et de les accompagner dans leurs activités de création de richesses et d'emplois.

- que les dossiers de conflits et de corruption issus des politiques antérieures de l'ancien système soient traités, dans le cadre de l'Ensej, à un autre niveau de spécialisation, après constitution d'une commission chargée de liquider ces dossiers, cette procédure n'étant pas du ressort du ministère des Entreprises Emergentes.

I.Med

PASSAGE EN REVUE DE L'ARCHITECTURE POLITIQUE DU MONDE ARABE LE 19 MAI

Dits et non-dits du Sommet de Ryadh

On sait tous que le Président de la République a reçu une invitation pour prendre part au Sommet arabe à Djeddah, le 19 mai courant. On sait également que c'est l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nassir Al-Bassiri, qui lui a remis la lettre d'invitation adressée par le Serviteur des Deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud.

Vue sous cet angle, l'invitation a été renforcée par ses effets d'annonce.

Mais que doit-on concrètement attendre de pareille réunion et quelles en seront les conséquences sur l'architecture du monde arabe ? Tout d'abord, il faut garder en ligne de compte que ce 32^e sommet arabe qui doit se tenir en Arabie saoudite le 19 mai, sera précédé de plusieurs réunions sur une période de cinq jours entre les hauts fonctionnaires et ministres.

C'est dire que les réglages qui doivent être opérés ne manquent pas.

Ce sommet doit également préparer le terrain à d'autres : le sommet arabe sur le développement en Mauritanie et le sommet arabo-africain en Arabie saoudite. Les dates n'ont pas encore été annoncées. Il y a également à souligner la présence importante du président syrien Bachar el-Assad, invité officiellement par Ryadh, invitation qui doit consacrer son retour au sein de la Ligue arabe, d'où il a

été « chassé » il y a onze ans. Le Sommet de Ryadh peut aussi être porteur de reconfiguration au sein de la « famille arabe ». Les récents rapprochements entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, d'un côté, et l'Arabie Saoudite et la Syrie, d'un autre côté, n'ont pas été du goût de certains Etats arabes, qui avaient des divergences avec l'un ou l'autre de ces deux

pays, l'Iran et la Syrie. C'est le cas notamment du Qatar et du Maroc, le premier veut conditionner le retour de la Syrie à la maison, alors que le second a toujours été distant avec Téhéran, qu'il égratigne à longeurs de discours officiels. Mais la reconfiguration n'intéresse pas uniquement en ce qu'elle portera de l'intérieur, car il y a des « contingences externes » à

prendre en ligne de compte. La Syrie et l'Iran véhiculeront l'influence de la Russie au sein de la Ligue arabe, de même que l'infléchissement de certains pays avec leurs anciens protecteurs occidentaux pourrait être annonciateur d'une rupture cette fois-ci brutale et franche avec l'hégémonie classique sur le monde arabo-musulman.

I.M.Amine

MAROC, PAYS DU GOLFE, SOUDAN, NIGER, ETC.

Qui est Ronan Levy, coordinateur des « normalisations » arabes et africaines avec Israël ?

Son identité est restée longtemps cachée. Comme tous les manœuvriers de l'ombre, il n'aime pas la lumière, encore moins les médias. Cependant, un article anodin du quotidien israélien à grand tirage, Yediot Aharonot (« les Dernières Nouvelles »), eut le mérite de l'afficher au grand public.

Il s'agit de Ronan Levy, ancien patron des services secrets intérieurs, répondant au nom opérationnel de « Maoz », et c'est lui qui tient le « rôle important dans les contacts avec le Maroc, le Soudan, l'Égypte et les États du Golfe », selon Yediot Aharonot.

Selon le quotidien israélien Yediot Aharonot, « l'homme de l'ombre d'Israël dans le monde arabe ».

A 48 ans, le directeur général du ministère des Affaires étrangères, Ronan Levy, prend des fonctions civiles. Pour un ancien militaire du Shin Bet, il s'agit d'un débouché logique. On connaît le parcours des chefs des services secrets israéliens arrivés à l'âge de la retraite : une consécration politique, une entreprise High Tech ou un cabinet conseil pour les grands de ce monde.

Selon le média israélien, il a « servi durant 30 ans à des postes opérationnels au sein du Shin Bet, l'agence de renseignement interne d'Israël, où il a adopté le nom de code « Maoz » et travaillé comme coordinateur de terrain et en tant que chef d'une division supérieure dans l'armée ».

Infiltrateur-manipulateur de première, Levy est diplômé en sciences du comportement, en gestion d'entreprise et en économie après des études à l'Université Ben-Gourion, et titulaire d'un MBA de la Peres Academic Institution. C'est sous le 5^e gouvernement de Netanyahu (2020-2021) qu'il est désigné « coordinateur du Conseil national de sécurité d'Israël dans la gestion des contacts secrets avec les pays arabes et africains ».

Si on sait quelques bribes de ses voyages au Niger, où il essaie de « normaliser » Niamey, pour ses autres missions africaines, on n'en sait pas beaucoup.

Oukaci Fayçal

Santé : Alger se dote de six nouveaux hôpitaux

Concernant le projet de l'hôpital à la commune de Baba Hassen dont les travaux sont suspendus, le wali a assuré qu'il sera « relancé » à travers « la conclusion d'un nouveau marché prochainement avec une autre société qui sera chargée de finaliser les travaux ».

Le wali d'Alger a donné, à cette occasion, le coup d'envoi pour la réalisation du projet du dédoublement des CW n 142 (Ouled Fayet-Souidania), 133 (Souidania-Staoueli) et 233 (Ouled Fayet-Zeralda)...

Le secteur de la santé au niveau de la wilaya d'Alger sera renforcé par six nouveaux hôpitaux et une maternité, a annoncé, samedi, le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à des projets en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, M. Rabhi a réitéré l'importance de réaliser ces projets qui devraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, soulignant que la wilaya sera renforcée par 6 nouveaux hôpitaux et une maternité. Outre l'hôpital des grands brûlés à Zeralda qui « sera mis en servi-



ce prochainement », le wali d'Alger a affirmé que les autres hôpitaux, en cours

de réalisation à Reghaïa, Baraki, Ain Benian et Sidi Abdallah, seront « livrés

au cours de l'année prochaine ». Concernant le projet de l'hôpital à la commune de Baba Hassen dont les travaux sont suspendus, le wali a rassuré qu'il sera « relancé » à travers « la conclusion d'un nouveau marché prochainement avec une autre société qui sera chargée de finaliser les travaux ». Le wali d'Alger a donné, à cette occasion, le coup d'envoi pour la réalisation du projet du dédoublement des CW n 142 (Ouled Fayet-Souidania), 133 (Souidania-Staoueli) et 233 (Ouled Fayet-Zeralda) en vue de désengorger le trafic routier au niveau de ces communes. Il a été procédé aussi à la mise en service du tronçon de la rocade sud reliant la cité Jolie Vue à Kouba et Sidi M'barek à Birkhadem, en sus de l'inspection du projet du nouvel échangeur de la zone industrielle à Reghaïa, dont l'entrée en service est prévue début du mois de juillet prochain. **Y. B.**

Le CNDH à l'écoute de la société civile

La prise en charge des préoccupations de la société civile est au centre des intérêts du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), affirme le président de cette institution, Abdelmadjid Zaalani. Le CNDH contribue, avec le concours de tous les acteurs concernés, à prendre en charge les préoccupations et doléances soulevées par la société civile, a indiqué M. Zaalani, dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. "Nous allons transmettre aux parties compétentes les doléances exprimées par des représentants de la société civile à Bechar", notamment celles inhérentes au manque de certaines spécialités médicales à l'établissement public hospitalier "Tourabi Boudjemaa" de Bechar, a-t-il déclaré, précisant que "ces préoccupations, qui sont légitimes et relèvent du droit à la santé du citoyen, démontrent l'intérêt que porte la société civile aux questions de santé publique". Interrogé sur la visite qu'il a effectuée à l'établissement de

rééducation dans la commune de Lahmar (nord de Bechar), le président du CNDH s'est félicité des conditions de prise en charge des détenus au niveau de cet établissement qui, a-t-il assuré, "répond aux normes (...) en matière de respect des droits de l'homme et la dignité humaine". Au cours de sa tournée, le premier responsable du CNDH, qui s'est rendu au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux, a souligné le rôle de cette structure dans la contribution à la résolution du problème de manque d'orthophonistes qui s'occupent de cette frange de la société. A cette occasion, il a salué les efforts consentis par le staff chargé de l'encadrement du Centre qui compte actuellement 76 enfants dont 28 filles. Pour rappel, le président du CNDH avait présidé mercredi une cérémonie d'installation du délégué régional de cet organisme à Béchar, en l'occurrence Ahmed Benaïssa, député à l'Assemblée populaire nationale. **R. N.**

ÉDUCATION NATIONALE

BAC blanc : les élèves face à l'angoisse de la feuille blanche

Les élèves en classe terminale ont passé hier les premières épreuves du troisième semestre ou du «BAC blanc». Les élèves passeront l'examen du baccalauréat du 11 au 15 juin prochain à travers toutes les wilayas du pays. Quant aux examens du troisième trimestre de la quatrième année, intermédiaire, débiteront, aujourd'hui, pour une durée de trois jours, en attendant l'examen officiel prévu du 5 au 7 juin. Les modalités d'organisation et de préparation de la rémunération des animateurs des centres d'examens. Le ministère de l'Éducation a publié une circulaire qui comprend les

modalités d'organisation et de préparation de la rémunération des animateurs des centres d'examens scolaires pour la session 2023, étant donné que les cotisations pour les différentes compensations seront versées aux animateurs du certificat d'études intermédiaires et du baccalauréat, dans les centres de procédure et les centres de collecte des omissions, ainsi que les centres de correction, immédiatement après la fin de chaque étape. En ce qui concerne les centres d'examens, le centre de rassemblement des rémunérations sera institué au niveau des directions de l'éducation,

dans lesquelles se trouvent les sièges des filiales de l'Office national des examens et concours, sous proposition des directeurs de l'éducation d'Annaba, Oum El-Bouaghi, Oran, Saïda et Ghardaïa. Par ailleurs, une cellule de suivi des indemnités est instituée au niveau de toutes les directions de l'éducation et aura pour mission de recevoir les dossiers financiers des centres de conduite des épreuves du BEM et du baccalauréat, session 2023, afin de les recevoir dans un délai maximum de 48 heures, à compter de la date de chaque fin d'examen au centre de collecte des indemnités de la

filiale de chaque direction. Pour sa part, le responsable de l'autorité des examens au niveau des directions pédagogiques extrait les comptes des centres de procédure l'identifiant à l'aide d'un mot de passe, de son compte sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation, et les remet aux responsables des centres de procédure, pour leur permettre d'accéder à la plateforme numérique. Les cellules de suivi des indemnités instituées au niveau des directions de l'enseignement transmettent les dossiers financiers qui leur sont délivrés par les responsables des centres de procédure au centre de recouvrement des indemnités de la branche du Bureau national des examens et concours, auquel chaque direction est rattachée, dans un délai maximum de 48 heures, à compter de la date de chaque fin d'examen. Les dossiers financiers sont reçus au niveau du bureau national des examens et concours, des centres de recouvrement des indemnités, où l'ordre de déboursement est chargé d'honorer les dépenses et de les transférer aux services du contrôle financier des visas. Les mêmes procédures pour les responsables des centres d'action sont appliquées à ceux des centres de collecte des centres d'omission et de correction, sous réserve qu'ils fassent l'objet de dispositions qui seront précisées dans une publication ultérieure. **R. N.**

L'ADDICTION FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

SMA : plaidoyer pour protéger les jeunes des drogues

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui a appelé, samedi à Alger, à la protection des jeunes des campagnes qui les ciblent à travers la drogue, affirmant que cette catégorie "est la soupape de sécurité pour le développement et la stabilité du pays". S'exprimant lors des travaux du congrès de la wilaya d'Alger, en prévision du 13e congrès national des SMA, M. Hamzaoui a déclaré que "la stabilité et le développement du pays ne sauraient être concrétisés sans la protection des jeunes

des ennemis du pays qui visent cette catégorie sociale par ce poison". Les SMA, "conscients de ces risques, s'emploient à inculquer les valeurs du patriotisme auprès des jeunes à la faveur des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation", a tenu à souligner M. Hamzaoui. Pour M. Hamzaoui, le 13e congrès des SMA sera "une occasion pour renouveler le serment au service du pays et de la nation", d'autant plus que les Scouts musulmans "ont contribué à ancrer les valeurs nationales loin de toutes les tractations partisans". Par

ailleurs, concernant la résolution du Parlement européen sur l'Algérie, le commandant général des SMA a indiqué que cette résolution porte "des intentions malveillantes pour ternir l'image de l'Algérie qui, toutefois, demeure toujours indomptable face à ses ennemis peu importe les provocations et le degré de ces conspirations", rappelant la déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à ce sujet qui a affirmé que "l'unité des Algériens est la soupape de sécurité et la meilleure réponse à ces attaques". **APS**

Comment associer les compétences algériennes résidant à l'étranger au développement !

Les représentants des instances officielles présents à ce colloque ont exprimé «leur volonté de prendre connaissance des idées des esprits algériens et de bénéficier de leur expérience, d'autant plus qu'ils ont prouvé leur compétence et laissé leur empreinte dans les pays étrangers où ils résident».

Un colloque national sur l'apport des compétences algériennes résidant à l'étranger a été organisé, samedi, 13 mai, au CIC, sous le thème : «Les compétences algériennes résidant à l'étranger, pilier du développement national et durable», par le Club algérien d'excellence et des hautes compétences. La première édition du symposium national des compétences algériennes résidant à l'étranger a vu la participation de plusieurs spécialistes représentés par des compétences algériennes venues de plusieurs pays dont le Canada, le Qatar, la Corée du Sud, la Pologne et les Émirats arabes unis. Alors que d'autres sont intervenus par vidéoconférence. Lors de l'ouverture du symposium national, le directeur général des compétences auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mohamed Saoudi, a mis l'accent sur l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à l'élite nationale établie à l'étranger, rappelant l'engagement du président de la République n°51 qui «vient renforcer la place de la diaspora algérienne en la faisant participer au développement national global et durable».

Dans le même contexte, Saoudi a révélé les préparatifs pour le «lancement d'un projet de coopération qui concrétise la participation des compétences algériennes à l'étranger dans le domaine, selon la compétence de chaque groupe, afin que la société civile assume sa véritable place, en coopération avec les efforts officiels». Il a également souligné que «tous les efforts consentis auparavant pour impliquer la diaspora algérienne dans le processus de développement avaient échoué». Ce qui l'amène à dire que le temps est venu de changer de paradigme et d'aller vers une participation effective de l'élite



algérienne établie à l'étranger. «Il s'agit de donner un nouveau départ pour une participation réelle, concrète et durable, chacun dans son domaine de compétence, dans la concrétisation des plans de développement national», a-t-il proposé. De son côté, le représentant de la commission chargée des affaires étrangères au Conseil de la nation, Omar Dadi Addoune, a souligné «l'importance que revêt cet espace de concertation et d'échange d'expérience».

Pour sa part, le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbraham, a relevé que «cette première rencontre met en avant l'opportunité de répondre aux besoins locaux en matière de développement, d'investissement et de transfert de technologie mais aussi de renforcer le dialogue entre les compétences algériennes». «C'est également une opportunité pédagogique et de formation qui permet à des milliers de jeunes Algériens de s'imprégner de ces

expériences réussies. C'est ce qui leur donnera de l'espoir», a-t-il affirmé, tout en exhortant les participants à changer d'approche de gouvernance et à sortir de cette rencontre non pas avec des recommandations, mais avec l'installation d'équipes de travail qui devront se pencher sur des programmes de développement applicables. En outre, les participants ont souligné «l'importance de créer un environnement propice pour que la communauté

algérienne établie à l'étranger puisse participer aux plans de développement globaux».

Dans le même contexte, les représentants des instances officielles présents à ce colloque ont exprimé «leur volonté de prendre connaissance des idées des esprits algériens et de bénéficier de leur expérience, d'autant plus qu'ils ont prouvé leur compétence et laissé leur empreinte dans les pays étrangers où ils résident».

Y. B.

CONSIGNÉES DANS UN ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL

DES INCITATIONS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un arrêté interministériel signé récemment accorde des incitations aux entreprises intéressées par la recherche scientifique, a indiqué Sid Ali Zerrouki, directeur général de l'accélérateur de start-up "Algeria Ventures". Représentant le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Petites et moyennes entreprises à la cérémonie d'ouverture de la première édition du Salon international de la synergie industrielle à Oran, M. Zerrouki a indiqué que l'arrêté interministériel a été signé il y a moins d'une semaine, soulignant qu'il accorde des incitations et des exonérations fiscales aux institutions qui mènent des recherches scientifiques. La décision, a-t-il dit, est accompagnée des textes d'application de la loi de 2016 sur les institutions de recherche scientifique car elle montre tous les mécanismes et clarifie la méthode de travail pour ces institutions. Il a souligné que le ministère des Finances a eu un rôle majeur dans la rédaction des textes au service de l'économie et des entreprises nationales dans la parité. Pour sa part, le représentant du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Boudjemia Karim, a déclaré, lors de la cérémonie d'ouverture du Salon international de la synergie industrielle qui a lieu au Centre des conventions Mohamed Benahmed à Oran du 13 au 16 mai, que le salon met en avant les directives des pouvoirs publics pour développer la contribution du secteur industriel au produit intérieur brut qui est actuellement estimée entre 5 et 6 % et devrait atteindre entre 10 et 15%. La contribution du secteur industriel au produit intérieur brut, a expliqué M. Boudjemia, est obtenue grâce à la valorisation de diverses initiatives visant à convertir les matières premières en biens manufacturés et en produits destinés à d'autres secteurs.

Y. B.

PERTURBATIONS MÉTÉOROLOGIQUES :

La Sûreté nationale appelle les conducteurs à la prudence

La direction générale de la sûreté nationale a averti les conducteurs des dangers des fluctuations météorologiques et les a appelés, à faire preuve de prudence et de vigilance, dans leurs déplacements, les exhortant ainsi, à respecter les règles de sécurité. Dans un post sur sa page Facebook officielle, la direc-

tion de la sûreté nationale, a appelé les conducteurs de véhicules et les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance dans leurs déplacements, et a rappelé l'obligation de respecter les règles de sécurité routière, compte tenu des fluctuations météorologiques, en évitant les excès de vitesse, à

respecter le code de la route et de la distance de sécurité entre les véhicules. La direction générale de la sûreté nationale, a également mis à la disposition des citoyens, le numéro vert 1548 et la ligne d'assistance téléphonique 17, pour recevoir des communications 24 heures/24 heures.

R. N.

CHU DE TIZI-OUZOU :

Une délégation du NIPSS du Nigeria en visite en Algérie

Une importante délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques (NIPSS) du Nigeria séjourne depuis hier en Algérie, avec au menu la visite d'infrastructures et projets dans plusieurs wilayas du pays et des conférences sur des thèmes liés à l'industrie, l'énergie et l'environnement, a-t-on appris de l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globales (INESG).

La délégation nigériane se rendra, dans ce cadre, dans plus de 40 sites répartis sur 11 wilayas (Alger, Oran, Laghouat, Timimoun, Ouargla, Constantine, Skikda, Annaba, Sétif, Ghardaïa et Bejaïa),

afin de visiter différentes infrastructures et projets industriels et énergétiques, des sites relevant du domaine de l'agriculture et de l'industrie pharmaceutique, mais aussi des instituts de formation et autres centres de recherche.

Cette visite, qui constitue une opportunité idoine d'échange de vues et d'expériences entre la délégation nigériane et les responsables et experts algériens, entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, marquée par d'importants projets initiés conjointement. Il s'agit notamment

du gazoduc Alger-Lagos, de la route transsaharienne et de la dorsale transsaharienne à fibre optique, des projets structurants d'intérêt stratégique sur le plan régional et continental sur lesquels les deux pays travaillent en collaboration. La coopération économique entre les deux pays africains, membres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est également marquée par des échanges commerciaux en nette hausse, passant de moins de 2 million de dollars en 2021 à plus de 100 millions de dollars en 2022, avec une balance commerciale bilatérale large-

ment excédentaire pour l'Algérie, portant sur divers produits échangés, dont le pétrole raffiné, les dérivés du pétrole, les engrais, les produits chimiques et métalliques et les produits agroalimentaires.

Des échanges appelés à progresser davantage après la création, en novembre 2022, du conseil d'affaires algéro-nigérien, renforçant les perspectives de l'Algérie d'élargir ses exportations vers le Nigeria, notamment pour ce qui est des produits agricoles, industriels, pharmaceutiques et textiles.

R. N.

NORDINE AIT-LAOUSSINE, ANCIEN MINISTRE DE L'ENERGIE, À L'EXPRESS

« L'Alliance OPEP+ a gagné en maturité »

Né le 4 avril 1936 à Alger, Nordine Ait-Laoussine est diplômé en géologie pétrolière de l'université du Michigan aux Etats-Unis. Il n'a que trente-quatre ans lorsque M. Belaïd Abdessalam, alors ministre de l'Industrie et de l'Economie, le nomme vice-président de Sonatrach. Au début des années 70, il fait partie des principaux négociateurs des accords sur la nationalisation des hydrocarbures en Algérie. Dans le secteur gazier, Nordine Ait-Laoussine signe plusieurs contrats qui font de l'Algérie l'un des premiers exportateurs de gaz naturel liquéfié vers l'Europe. Avec son immense

talent, il se fait remarquer et gravit les échelons jusqu'au poste de ministre de l'Energie. Dans ce poste, il apporte beaucoup de changement et de dynamisme à la politique énergétique dans le pays, une politique ouverte et tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, Nordine Ait-Laoussine est un expert bien connu et respecté dans le domaine de l'énergie à l'échelle mondiale. Dans l'entretien qui suit, Ait Laoussine analyse finement la situation des marchés pétroliers dans un contexte international difficile où la guerre en Ukraine affecte tous les secteurs de l'économie mondiale.

Il explique : « A moyen terme, l'évolution des fondamentaux suggère un raffermissement du marché en fin d'année suite à l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande et ce, même dans l'hypothèse, à mon avis invraisemblable, de l'arrêt de la guerre en Ukraine à court terme ». Il ajoute : « A plus long terme, tout dépendra des conditions du règlement de la crise en Ukraine, de l'évolution de la production russe, de l'impact de la transition énergétique sur la demande et de la santé de l'économie mondiale face aux tensions inflationnistes ».

Entretien réalisé par Youcef Salami

● **L'Express : L'OPEP+ a annoncé des réductions de production de 1,66 million de barils par jour (bpj) de mai à fin 2023. Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?**

Nordine Ait-Laoussine : C'est une très bonne initiative non pas tant par le volume de la réduction, qui ne sera sans doute pas complètement respecté, mais par son caractère préventif. Le Groupe avait justement anticipé une détérioration des fondamentaux du marché pétrolier à court terme suite à la faiblesse momentanée de la demande chinoise et à la résilience de la production russe face aux sanctions occidentales.

● **Le rapprochement de l'OPEP et des producteurs qui lui sont extérieurs est un facteur important à prendre en compte dans la capacité de l'Alliance à maintenir la pertinence de l'accord de limitation de la production. Etes-vous optimiste quant à la cohésion et à l'avenir de l'Alliance ?**

Tout a fait. L'Alliance OPEP+ a gagné en maturité : elle a résisté aux pressions des Etats-Unis et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'augmenter outre mesure sa production globale et a renforcé sa cohésion avec la mise en place d'un système de répartition des quotas qui tient compte des restrictions propres à chaque membre au niveau de leur capacité réelle de production et en faisant appel, en cas de besoin, à des réductions volontaires. L'effet combiné des quotas contraignants et de réductions complémentaires laissées à l'appréciation des membres, lui confère plus de flexibilité dans sa détermination à stabi-

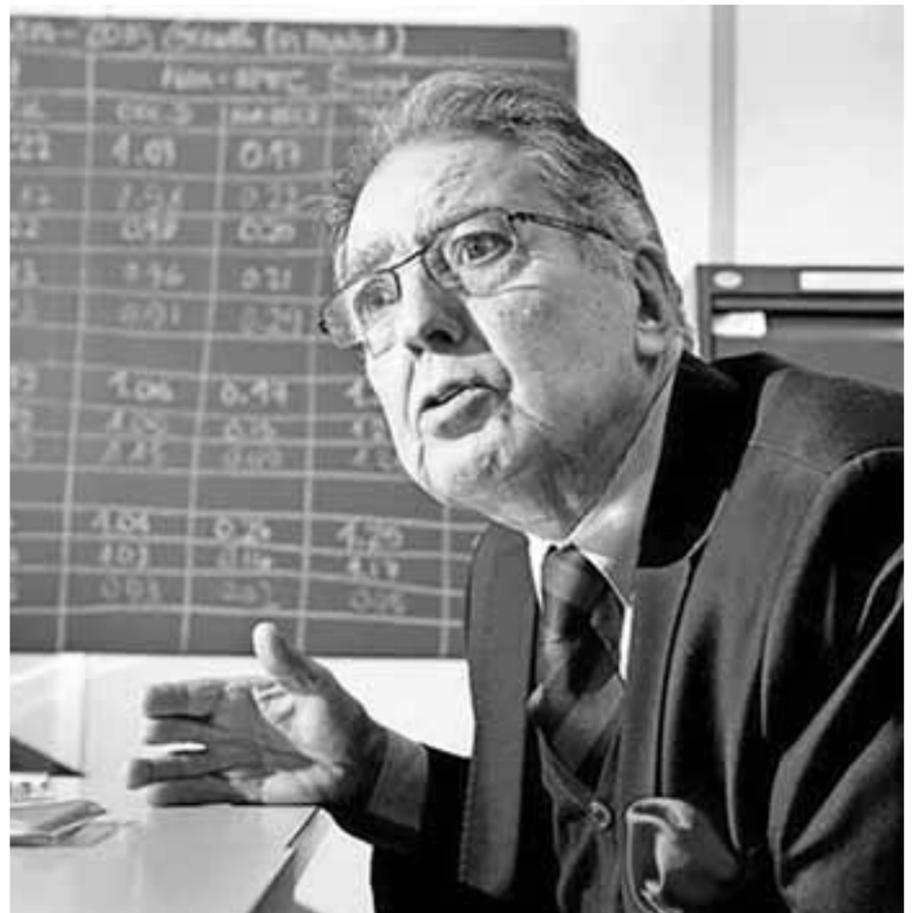
liser le marché avec un prix plancher de l'ordre de 80 dollars le baril.

● **La guerre en Ukraine a fait augmenter les prix du pétrole. Comment voyez-vous l'évolution des cours, si la guerre s'arrête ?**

Avec son nouveau système de régulation de la production, l'Alliance OPEP+ semble en mesure d'arrêter la chute des cours observée ces dernières semaines. A moyen terme, l'évolution des fondamentaux suggère un raffermissement du marché en fin d'année suite à l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande et ce, même dans l'hypothèse, à mon avis invraisemblable, de l'arrêt de la guerre en Ukraine à court terme. A plus long terme, tout dépendra des conditions du règlement de la crise en Ukraine, de l'évolution de la production russe, de l'impact de la transition énergétique sur la demande et de la santé de l'économie mondiale face aux tensions inflationnistes. De toute façon, l'OPEP+ a aujourd'hui la capacité et la volonté politique de maintenir le prix du pétrole au niveau souhaité.

● **Concernant le marché du gaz, quel est l'état des lieux actuel ?**

Après avoir atteint des niveaux records durant l'été 2022, suite notamment à l'effondrement des importations européennes de gaz russe, les prix régionaux du gaz sur le marché mondial ont retrouvé leur niveau d'avant l'invasion ukrainienne. Ce retour à la case départ est essentiellement dû aux progrès considérables réalisés par l'Europe en vue de réduire sa dépendance à l'égard du gaz russe et d'assurer sa sécurité d'approvisionnement à long terme. Elle a fortement réduit sa consommation tout en augmentant ses achats auprès d'autres fournisseurs, notamment de GNL américain. Tant que le niveau des exportations



russes à destination de l'Europe restera aléatoire, je m'attends à une remontée des prix du gaz en fin d'année et l'hiver prochain.

● **Quels sont les défis posés par l'évolution du marché de l'énergie de manière générale ?**

La transition énergétique engagée à marche forcée par les pays de l'OCDE, conduira inévitablement à un renchéris-

sement du coût de l'énergie et à plus de volatilité pour les consommateurs.

Les pays exportateurs d'énergies fossiles ne remettent pas en cause la réalité du réchauffement climatique mais ils estiment que les ambitions démesurées engagées brutalement par les pays industrialisés sont de nature à bouleverser les flux pétroliers et à provoquer des perturbations durables sur le marché international.

Interdiction d'importation de marbre : une décision de bon sens

L'interdiction d'importation de marbre prêt à l'emploi est une décision très importante qui permettrait aux opérateurs activant dans la filière d'investir davantage dans la transformation et la production", estime Djallal Guitoune, secrétaire général de la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, cité dans une dépêche de l'APS. Pour ce professionnel de la pierre, l'importation des dalles brutes et semi-finies "tue carrément l'industrie du marbre et pénalise ceux qui ont fait de gros investissements dans la transformation et la fabrication des dalles". Outre l'encouragement des investisseurs à se lancer davantage dans la transformation et la fabrication de marbre, il a estimé que cette mesure devrait également pousser les investissements dans les carrières pour rechercher la matière première localement, en précisant que la production actuelle de marbre brut est bien en deçà des potentialités existantes. "Contrairement à certains pays exportateurs qui exploitent leurs carrières de marbre depuis des siècles, l'Algérie dispose d'importants gisements sous-exploités et de meilleure qualité", a-t-il fait valoir, en assurant que le développement de la filière devrait permettre au pays de satisfaire le marché local et dégager des excédents pour l'exportation. Abondant dans le

même sens, M. Abdenour Bahri, responsable marketing de la STE El Hadj Moussa, se dit en faveur de l'interdiction d'importation des plaques de marbre, qu'elles soient finies ou semi-finies. A ses yeux, cette mesure "louable" permettrait d'"impulser la production nationale et encourager les industriels à investir davantage dans l'équipement moderne et la formation. "Ce qui devrait améliorer davantage la production en termes de quantité et de qualité et générer par la même occasion des postes d'emploi", a-t-il soutenu. Il a déploré, à ce titre, "les pratiques frauduleuses de certains opérateurs peu scrupuleux qui importent les plaques de marbre finies mais non polies, en les faisant passer pour des produits semi-finis". "Ces importateurs-là ne font que polir leur marbre avant de le mettre sur le marché", a-t-il dénoncé, en considérant que "ces pratiques déloyales" pèsent lourdement sur "les vrais" industriels qui, eux, importent la roche pour la transformer en produit fini. Un avis partagé par Mohamed Yacine, gérant de la Société Marbre et Granit Cheurfa. "Je trouve que la mesure d'interdiction d'importation de plaques de marbre fini ou semi-fini est parfaitement favorable aux fabricants et transformateurs de marbre qui préfèrent l'investissement productif aux opérations

commerciales qui n'apportent aucune valeur ajoutée à l'économie nationale", a-t-il jugé. "Cette mesure est louable, d'autant qu'elle vise à protéger la production nationale tout en évitant d'engendrer des pénuries qui risquent de provoquer une flambée des prix sur le marché de la construction et de l'habitat", a-t-il encore souligné. Pour sa part, Abdelkader Châbani, activant dans la commercialisation du marbre dans la wilaya d'El Oued, a salué les instructions du Président de la République pour développer la filière, estimant que les fabricants de marbre devraient relever le défi en présentant des produits répondant aux normes de qualité à des prix concurrentiels, regrettant toutefois que certaines usines de transformation de marbre "travaillent toujours avec des machines obsolètes qui impactent la qualité de leurs produits". Il a insisté sur la formation de la ressource humaine dans le domaine de la fabrication de plaques de marbre et d'autres produits dérivés de ce matériau noble, suggérant d'introduire cette spécialité dans les programmes de formation professionnelle, notamment au niveau des wilayas réputées pour l'exploitation de carrières de marbre et sa transformation", comme Skikda, Guelma et Tamanrasset.

R. E.

Culture du safran : l'expérience dans les zones montagneuses, un franc succès

Les habitants des zones montagneuses peuvent valoriser le produit du safran, surtout à travers l'extraction d'huiles, la fabrication de savon, de miel et donner des saveurs aux confitures, entre autres. La culture du safran peut être très rentable, car elle n'est pas considérée comme une activité agricole de subsistance...



Des experts dans le domaine agricole ont affirmé, lors du 2ème salon national du safran, qui a pris fin samedi dernier à Oran, que les expériences menées dans la culture du safran ont été un succès dans les zones montagneuses du pays, où ces espaces sont adaptés à ce type de plantes aux avantages économiques. Dans ce cadre, l'expert en économie rurale Abed Fatah, cité par l'APS, a indiqué que "les expériences de la culture du safran en zones montagneuses du pays ont été un franc succès". "Cette plante préfère se développer dans les zones situées entre 600 et 1.200 mètres au-dessus de la mer et que l'Algérie dispose des hauteurs moyennes, ce qui en fait "un pôle" dans ce type d'agriculture, qui a des perspectives économiques prometteuses qui profitent aux habitants de ces zones", a-t-il dit. De plus, les conditions climatiques de ces

zones montagneuses sont très adaptées à la culture du safran, car cette plante ne n'a pas besoin de grandes quantités d'eau et nécessite des méthodes traditionnelles et elle ne repose que sur le travail manuel dans les opérations de cueillette, de tri et de séchage, ce qui rend sa culture facile et peu coûteuse, a ajouté Abed Fatah, qui est également consultant à la Fédération algérienne des consommateurs. En outre, la culture du safran peut être très rentable pour les habitants des zones montagneuses, car elle n'est pas considérée comme une activité agricole de subsistance, selon le même expert, qui a souligné que "la réussite de la culture du safran dans ces zones nécessite un accompagnement et une structuration sous forme de coopérative, notamment en matière d'échange de main-d'œuvre et de commercialisation". Pour sa part, l'ingénieur agro-

nomie Merzouki Yamania a signalé que "de petites expériences menées par des agriculteurs en zones montagneuses connaissent une hausse de la production, d'une année à une autre, à la faveur de la régénération de bulbes de safran, ce qui nécessite d'intensifier ce genre de plantes, qui constituent un revenu supplémentaire pour la femme rurale et les femmes aux foyers, car cette culture recourt à une main d'œuvre féminine dans le tri et le séchage". Les habitants des zones montagneuses peuvent valoriser le produit du safran, surtout à travers l'extraction d'huiles, la fabrication du savon, de miel et donner des saveurs aux confitures, entre autres. L'agronome, qui est gérante d'un bureau privé d'études et de consultations agricoles à Bouira, a mis l'accent sur "la sensibilisation à la culture de consommation du safran qui possède des vertus nutritives,

médicinales et aromatiques". Par ailleurs, le deuxième salon national du safran a constitué l'occasion pour la caisse Nationale de mutualité agricole (CNMA) de sensibiliser les exposants à l'importance de l'assurance, tout en leur donnant des orientations liées au processus de croissance de la plante, en référence à l'attribution d'un contrat d'assurance pour cette filière pour préserver cette richesse, a expliqué le directeur régional du CRMA, Nabil Mohamed Bouazza, en évoquant deux expériences, la première à Sidi Chahmi et la seconde à Sidi Ben Yebka (Oran). Cette manifestation, placée sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et du développement rural et supervisée par la wilaya d'Oran, a été organisée par la Direction des services agricoles et la Chambre d'agriculture d'Oran, avec la participation d'agriculteurs de 12 wilayas.

Y.B. et APS

EL-OUED : TOUT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DATTES

L'amélioration de la qualité des dattes algériennes constitue un pari qu'il importe impérativement de gagner pour promouvoir la phœniciculture dans la wilaya d'El-Oued et, partant, consolider leur place sur le marché mondial, selon des acteurs locaux de la filière.

Des efforts sont ainsi déployés pour réunir les facteurs susceptibles de développer la phœniciculture, à la faveur des programmes relatifs au suivi technique et scientifique des dattes à l'effet de protéger la richesse phœnicicole et conforter la place du produit algérien sur le marché mondial.

Le président de la Chambre d'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued, Djelloul Othmani, a indiqué à l'APS que ses services accordent tout l'intérêt à la filière des dattes, eu égard à sa forte contribution au développement de l'économie nationale, ajoutant: « ceci nous impose, en tant que professionnels agricoles, de gagner le pari d'améliorer la qualité des dattes et de confirmer le label made in Algeria ».

Selon Othmani, la Chambre agricole œuvre, à ce titre, à établir des programmes de vulgarisation continue en direction des phœniculteurs sur les mécanismes d'orientation et de sensibilisation pour une gestion optimale et moderne des palmiers par souci de préserver le patrimoine phœnicicole et, par conséquent, améliorer la qualité des dattes. Ces programmes prévoient notamment l'organisation de rencontres et de journées d'étude pour mettre en exergue les méthodes scientifiques de mise en terre des palmiers-dattiers, définir les pathologies affectant le palmier et le suivi technique de la croissance de la datte, a expliqué le président de la Chambre agricole d'El-Oued, ajoutant que l'objectif principal est d'atteindre une production qualitative répondant aux normes requises pour se positionner à l'international. En sus de l'amélioration de la qualité, des efforts sont consentis pour mettre le produit sur d'autres marchés, autres ceux traditionnels.

APS

Boumerdès : les préparatifs de la saison estivale se poursuivent

Les autorités locales de Boumerdès poursuivent les préparatifs de la saison estivale en intensifiant les opérations de nettoyage des quartiers, des routes et des plages et les travaux d'entretien de l'éclairage public, a indiqué la wilaya dans un communiqué.

Il a également été examiné la préparation des lieux publics et des espaces verts, en plus d'autres travaux tels que la préparation des trottoirs et la peinture, étant donné que les plages sont fréquentées par un grand nombre de visiteurs, «ce qui nécessite d'intensifier les procédures d'équipement des différentes installations pour satisfaire les citoyens et les visiteurs, en particulier ceux des communes côtières, pour le bien des vacanciers». La Direction de l'environnement, en coordination avec celle de l'éducation, a organisé une vaste campagne de nettoyage de la plage et de la forêt de Corso vu l'approche de la saison estivale. L'entreprise Madinet a nettoyé la plage cen-

trale de Boumerdès, entretenu les jardins publics en les décorant et en plantant des fleurs et a également mobilisé les engins, les camions et les équipements nécessaires à la réussite de l'opération.

La Direction des travaux publics se prépare également à recevoir la saison estivale en entretenant les trottoirs et en préparant les voiries. Cette opération,

suivie par les services du cabinet, s'inscrit dans le cadre des «préparatifs de la saison estivale pour recevoir les vacanciers dans les meilleures conditions, d'autant plus que Boumerdès a attiré plus de 18 millions de vacanciers à travers ses différentes plages au cours de la saison estivale de 2022, un nombre qui s'attend à être élevé au cours de cette

année en raison de la beauté des plages, ce qui traduit les mesures prises pour atteindre ce nombre». Le wali a insisté sur la nécessité de «préparer comme il se doit la saison estivale et a demandé à l'entreprise publique Madinet à adopter un programme pour l'élimination des déchets durant la saison estivale,...

R. R.

Sidi Bel Abbès: le Conseil exécutif a planché sur plusieurs dossiers

Le wali de Sidi Bel Abbès, Samir Chibani, a présidé une réunion du conseil de wilaya consacrée à l'étude de différents dossiers, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit de l'installation du comité opérationnel de la wilaya chargé de lutter contre les incendies de forêts pour la saison 2023, de l'évaluation de la situation sur l'étendue de l'enregistrement des opérations proposées dans le contexte du soutien au développement économique et social des collec-

tivités locales, de la présentation des mesures prises par les réalisateurs sectoriels bénéficiant du nouveau programme en 2023 et d'une brève présentation des directives liées aux préparatifs du budget de la wilaya pour l'année 2024 (DPSB). Dans son discours, le wali a souligné «la nécessité d'un suivi rigoureux de la réalisation des divers projets de développement directement liés à la vie quotidienne du citoyen» et a donné des instructions à tous les services pour «prendre

les mesures nécessaires concernant la résolution des opérations en suspens et de soulever tous les obstacles enregistrés qui entraveraient la réalisation ou le lancement de ces projets». Le wali a également ordonné «le suivi de tous les projets, d'accélérer leur lancement et de dégager les crédits financiers qui leur ont été attribués, et ce, en coordination avec les dirigeants exécutifs pour éviter tout retard dans les procédures d'enregistrement des projets».

R. R.

« QUEL AVENIR POUR LA PALESTINE »

■ Vaste sujet et j'oserais ajouter pour les Lieux saints du christianisme, Bethléem, Nazareth et le Saint Sépulcre ? La question vaut d'être posée parce que la Palestine avant d'être musulmane a commencé par être chrétienne et elle l'est encore, certes, sans doute, même si c'est de moins en moins.



Par **Jean-Michel Vernochet**
Académie de Géopolitique de Paris

Rappelons en un mot que les Palestiniens chrétiens ne représenteraient plus dans l'État hébreu que 1,5% d'une population de 9 millions d'habitants[1].

Cependant la Palestine reste et restera pour longtemps encore, si ce n'est pour l'éternité, le berceau de la religion qui a imprégné et façonné la civilisation occidentale. Ce serait donc à grand tort que nous l'omettions du tableau qu'il revient de tracer de la situation au moment où la Palestine et le Levant dans son ensemble semblent devoir faire face à un regain de périls politiques, hélas toujours renaissants sur ce point chaud du globe. Autre rappel, le Levant et en particulier la Palestine chrétienne ont

été tout au long de la seconde moitié du XXe siècle, le foyer ardent du Nationalisme arabe. Ainsi le syrien Michel Aflak qui posera les bases idéologiques et doctrinales du Parti socialiste de la résurrection arabe, le Baas.

Quant aux militants et activistes palestiniens leur rôle fut considérable pour ne pas dire fondateur dans l'organisation politique et l'action des mouvements parmi les plus durs de résistance à l'occupation et à la colonisation de la Cisjordanie.

Citons parmi d'autres, le Front populaire de libération de la Palestine, créé en 1968 par le chrétien, Georges Habache. Idem pour Naief Hawatmeh qui en 1969 lance le Front démocratique pour la libération de la Palestine. En ce qui concerne l'influence intellectuelle de la Palestine, citons encore deux chrétiens, dont la renommée a largement débordé les frontières de l'Orient proche : Edward Saïd et Azmi Bishara.

Reste qu'aujourd'hui des symptômes particulièrement inquiétants se manifestent qui ne sont plus seulement

politiques ou géopolitiques mais strictement d'ordre confessionnel... Chacun ici connaît la rhétorique relative au projet de Grand Israël du Nil à l'Euphrate[2], sorte de mythe fondateur que l'on a pu rencontrer dans des manuels du soldat ou les programmes scolaires israéliens. Projet qui semblerait vouloir se concrétiser au moins partiellement avec l'extension ab libitum des colonies en Cisjordanie et l'annexion de Jérusalem Est[3], plus encore à la suite de la nomination au gouvernement de deux hommes, chauds partisans d'une nationalisation pure et simple des territoires occupés, à savoir le ministre des Finances, Bezalel Smotrich et celui de la sécurité intérieure, Itamar Ben-Gvir.

Pour ce qui est du statut des chrétiens et du christianisme en Palestine, s'applique jusqu'à présent l'Article 7 de la Loi fondamentale (l'État hébreu, tout comme l'Allemagne n'a pas de Constitution), selon lequel les chrétiens sont régis par leurs propres lois religieuses, de sorte que les Palestiniens chrétiens relèvent encore, en grande

partie, du système ottoman des millets. Tel fut le cas sous le mandat britannique et l'administration jordanienne et aujourd'hui, sous la tutelle israélienne. À ce titre, ce sont les Églises qui tiennent les registres d'état-civil et contribuent à pourvoir à certains besoins de leurs communautés en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale. Les lieux saints chrétiens quant à eux sont toujours soumis au firman de la Sublime Porte édicté le 8 février 1852 (en confirmation de celui de 1757), mieux connu sous le nom de « Statu Quo » répartissant les prérogatives relatives à la garde et la conservation des lieux Saints entre les diverses communautés religieuses. Or dans la vieille ville de Jérusalem la composition démographique du quartier existant autour du Saint-Sépulcre a été bouleversé deux fois, en 1948 puis en 1967 par le départ des commerçants chrétiens remplacés par des réfugiés palestiniens musulmans, venus notamment de la ville d'Hébron. Il ne resterait aujourd'hui dans la partie chrétienne de la Vieille ville qu'un quart de la

population chrétienne... la création de l'État... tion officielle depuis 2018 relative à Israël... peuple juif [4] ».

Force est de constater l'existence intercommunautaire aussi précaire qu'elle est du dernier demi-siècle... aujourd'hui évolue... constitution d'un... ultra-conservateur... nistes-religieux, v... remise en cause. Ce... certes régulièrement... dents plus ou moins... rait à l'édifice social... bon an mal an en... une relative stabilité... tensions persistant... confessionnelle co... rence de normalité... danie occupée.

Or nous assistons à une dégradation... ports intercommu... multiplication de... grave intolérance... pas nouvelles mais... tement un niveau d... le sionisme-religi... gouvernement et a... peu ou prou à d... tiques. Certes les... pas persécutés au... terme, mais sont éf... minés, poussés qu... ou mieux, à s'exi... générale qui n'est p... mais se confirme à... dans tout le Proche... premiers grands... diens de 1894 et 19... Mgr. Pierbattista... patriarche latin de... Siège, s'alarmait[6]... de ce que la comm... fasse l'objet d'atta... tion constante. Ha... gé, agressions, var... hostiles se multi... mistes religieux j... désormais protég... culturelle et politi... ou tolérer les actio... ».

C'est un fait co... que les prêtres des... orthodoxe, catholi... se voient dans les... ville de Jérusalem... lustres, cracher de... cela sans intervenir... Le Centre inter-ég... documenté sept act... truction de biens d... la mi-mars 2023. U... significative par... crimes anti-chréti... bien d'actes crim... 2022. Ceci s'insc... volonté non dissim... Vieille ville en ex... confessions du Livr... L'éviction des mus... Temple est tout au... l'a vu lors de la p... mosquée al-Aqsa t... de l'islam par des... israéliennes le 5 a... Pâque juive, où e... l'arrestation de qu... tiers ». Épisode qu... breuses réaction... dont celle du Secr... Nations Unies, A... lequel s'est dit « ch... par les violences... unités israéliennes... Des faits récurrents

OQUE

PALESTINE, AL-QODS ET JÉRUSALEM ? »

me présente avant
at juif... dénomina-
s la loi du 19 juillet
« État-nation du

ater que la coexis-
unautaire, pour
lle ait été au cours
siècle, semblerait
r, à l'occasion de la
n gouvernement
incluant des sio-
ers une véritable
e fragile équilibre –
ent émaillé d'inci-
ns graves – confé-
al, jusqu'à présent,
n temps ordinaire,
lité. En dépit des
ces, la cohabitation
nférait une appa-
à la vie en Cisjor-

à l'heure actuelle à
inusitée des rap-
nautaires avec la
manifestations de
Celles-ci ne sont
atteignent présen-
d'alerte depuis que
eux participe au
apporte sa caution
es éléments fana-
chrétiens ne sont
u sens propre du
fectivement discri-
ils sont à s'effacer
er. Une tendance
pas propre à Israël,
travers le temps et
e Orient depuis les
massacres hami-
396[5].

la Pizzaballa, le
ésigné par le Saint
] ainsi récemment
unauté chrétienne
ques en augmenta-
rcèlement du cler-
andalisme, les actes
plient, les extré-
uifs « se sentant
és... l'atmosphère
ue semble justifier
ns antichrétiennes
urant et récurrent
différentes Églises
que et arménienne
uelles de la Vieille
m et depuis des
essus ou molester
ion de la police[7].
ises a pour sa part
tes majeurs de des-
église de janvier à
Une recrudescence
rapport aux six
ens (nous parlons
inels) signalés en
rivant dans une
ulée de judaïser la
excluant les autres
re.

almans du Mont du
ssi d'actualité : on
rise d'assaut de la
troisième lieu saint
s forces de police
avril, peu avant la
les ont procédé à
quelque 350 « émeu-
i a suscité de nom-
s internationales
étaire général des
Antonio Guterres,
noqué et consterné
et les coups » des
ts. L'an passé, au



cours du mois de Ramadan 2021, le 10 mai, l'attaque par les forces de l'ordre israéliennes de la mosquée Al-Aqsa suite à l'expulsion de quatre familles palestiniennes du quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem Est sur décision de la Cour suprême avait déclenché entre le 13 avril et le 21 mai 2021 une brève intifada qui cependant fit au final 256 morts palestiniens dont 66 mineurs, 12 Israéliens, plus de 1900 blessés et 72000 déplacés. Un sinistre bilan pour ces 38 jours d'affrontements.

À l'issue de la Guerre des Six Jours, en juin 1967, Israël a unilatéralement établi sa souveraineté sur l'intégralité de Jérusalem et désigné la ville comme sa « capitale une et indivisible »[8]. Elle entreprend derechef d'y « inverser les pourcentages d'habitants palestiniens d'un côté et juifs de l'autre ». Le quartier des Maghrébins est détruit et des implantations juives sont construites autour de la ville.

Ceci en dépit de la pétition de principe selon laquelle, avec la réunification Jérusalem devait constituer « un refuge pour la coexistence, l'expression religieuse et culturelle de tous les cultes ayant de ce fait été revigorée afin que la liberté de croyance sur tous les sites sacrés soit garantie pour les membres des trois religions monothéistes pour la première fois de l'histoire »[9]. On voit, avec les tragiques événements qui ont émaillé l'histoire récente, en particulier ceux de mai 2021, ce qu'il en est véritablement advenu.

En fait, le gouvernement israélien entendait limiter 20 % de Palestiniens la population de Jérusalem, dans le but explicite de pouvoir contester et rejeter toute réclamation sur la partie orientale de la ville qui aurait eu pour ambition d'en faire la capitale d'un potentiel État palestinien. Ce pourquoi, afin de contourner cet obstacle, les gouvernements israéliens successifs ont mis en œuvre à bas-bruit une politique non équi-

voque de colonisation de la ville sainte.

Cette année 2023, avec l'arrivée aux Affaires d'une nouvelle coalition gouvernementale ultra, la pression sur les Palestiniens a augmenté de façon sensible – en particulier des agressions plus nombreuses – pendant la période pascale orthodoxe. Déjà au mois de juin 2022 un groupe furieux d'une cinquantaine de colons avaient profané l'église du Saint-Esprit et le jardin du Patriarcat grec orthodoxe sur le mont Sion à la grande émotion du Comité présidentiel pour les églises de Palestine qui avait alors dénoncé publiquement « les attaques répétées contre l'église, les incursions fréquentes, l'exhumation de tombeaux et le dépôt d'ordures dans son jardin... Attaques qui s'inscrivent dans le contexte israélien de persécution les Églises à Jérusalem occupée et à la saisie de leurs biens ». Soulignant en outre que « les attaques contre les lieux de culte islamiques et chrétiens sont pratiquées d'une manière systématique et organisée, ce qui se manifeste clairement et clairement dans les incursions quotidiennes d'extrémistes dans la sainte mosquée Al-Aqsa, cherchent à obtenir une complète mainmise la ville sainte et à la vider de ses habitants autochtones »[10]. Déjà par le passé « des radicaux juifs avaient investi et saccagé le site ».

Jets de peinture dans la chapelle, excréments dans la crypte, les zélotes ne cachent pas leur intention de supprimer toute présence chrétienne dans le périmètre de ce qui est considéré comme la tombe (cénotaphe) de David. Lieu qui, au demeurant avait appartenu à l'ordre des Franciscains de la Custodie de Terre Sainte jusqu'en 1552 puis d'être transformé en mosquée. Ainsi sur le mont Sion, force est de constater que ces dix dernières années, les sites chrétiens – notamment arméniens ou ceux des bénédictins de la basilique de la Dormition ou

encore le cimetière de la paroisse latine sur le Mont Sion, ont subi des atteintes répétées, non pas d'individus isolés mais de bandes organisées et fanatiques, ce qui augure mal d'un avenir apaisé.

D'autant que deux membres de la coalition gouvernementale du Premier ministre Benjamin Netanyahu, Moshe Gafni et Yaakov Asher, députés du parti ultra Yahadout HaTorah, ont déposé le 9 janvier un projet de loi visant à punir d'un an de prison la diffusion de propagande en vue de conversion au christianisme. Le 22 mars dernier, Benyamin Netanyahu a cependant exprimé son opposition à ce projet qui risquerait de le priver de ses très importants soutiens américains, au sein des Églises évangéliques et autres sionistes-chrétiens.

Donc pas question pour l'heure de punir le prosélytisme chrétien d'un an à deux de prison, ni d'interdire « la création de vidéos en ligne en hébreu par crainte que des jeunes juifs puissent les regarder » ! Une législation qui n'est pas sans rappeler les dispositions prises en Russie et ailleurs pour protéger les mineurs de la diffusion via les réseaux sociaux de propagande pro LGBT+.

Israël, démocratie exemplaire, avait par le passé déjà envisagé une semblable loi. En 1998, le député d'Avoda, Nissim Zvili avait parrainé une législation qui rendait passible de poursuites judiciaires la diffusion des Évangiles, texte qui avait alors été interprété comme rendant illégale et pénalement sanctionnable la simple possession du Nouveau testament.

RÉFÉRENCES

[1] En fait les chrétiens, selon les données de l'Office central des statistiques, représenteraient maintenant 1,9% de la population israélienne en raison de l'œuvre missionnaire des Églises évangéliques judéo-chrétiennes. 76% d'entre eux sont des

Arabes, soit 7% de la population arabe d'Israël.

[2] Cf. Plan Oded Yinon. Texte collectif émanant du ministère des Affaires étrangères israélien, à l'automne 1981 peu avant la deuxième confrontation entre Israël et le Liban (juin 1982 Opération Paix en Galilée) suite à l'Opération Litani de mars 1978.

[3] Le Mont des Oliviers déchristianisé deviendrait un espace à vocation récréative.

[4] Le 19 juillet 2018, la Knesset, le Parlement israélien ratifie une loi proclamant Israël comme « État-nation du peuple juif », l'hébreu étant la seule langue officielle et Jérusalem unifiée sa capitale. Les implantations juives sur le territoire israélien sont considérées comme relevant de l'intérêt national. L'ONU a demandé, en vain, à Israël de se conformer à la convention internationale des droits de l'homme et d'abroger la loi de l'État-nation du 19 juillet 2018, qui réserve aux juifs « le droit à l'autodétermination nationale » (art. 1) excluant les 20 % de non juifs (chrétiens et musulmans), et qui encourage la colonisation comme « valeur nationale » (art. 7).

[5] Massacres de masse de populations arméniennes, syriaques, assyro-chaldéennes perpétrés sous le règne d'Abdul Hamid II, sultan et calife ottoman de 1876 à 1909.

[6] Associated Press 13 avril 2023.

[7] "Times of Israël" Lazar Berman - 18 avril 2023

[8] La loi fondamentale votée par la Knesset le 30 juillet 1980 réaffirme formellement : « Jérusalem est la capitale éternelle de l'État d'Israël. Une et indivisible ».

[9] Ambassade d'Israël en France - embassies.gov.il/paris/Jubilee-years/Pages/1967-The-Reunification-of-Jerusalem.aspx

[10] 9 juin 2022 - terresainte.net/2022/06/mont-sion-profanation-dune-chapelle-grecque-orthodoxe/

TUNISIE :

Mandat de dépôt en prison à l'encontre du leader du mouvement Ennahdha, Sahbi Atig

Une semaine après son interpellation, selon un communiqué publié par son épouse, Zeineb Mraïhi

La justice tunisienne a émis un mandat de dépôt en prison à l'encontre du leader du mouvement Ennahdha, Sahbi Atig, interpellé une semaine auparavant.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par Zeineb Mraïhi, l'épouse de Sahbi Atig, tard dans la soirée de vendredi, sur son compte Facebook.

"Un mandat de dépôt a été émis à l'encontre de mon mari, Sahbi Atig, qui a été interpellé le 6 mai dernier", a déclaré Zeineb Mraïhi dans son communiqué.

Et d'ajouter : "L'affaire est malveillante, et les accusations portées contre lui sont mensongères. Toute l'affaire est basée sur des déclarations mensongères dont la source est un jeune homme de 22 ans, ayant des antécédents judiciaires, qui est actuellement incarcéré dans une affaire de drogue". "Depuis sa prison, le jeune homme a livré un faux témoignage



concernant une affaire de vol qui remonte à 2016 dans un quartier voisin au nôtre", a ajouté Mraïhi.

Selon une précédente déclaration du

Mouvement Ennahdha, "les autorités ont arrêté Atig sur la base de fausses accusations provenant d'une personne contre laquelle Atig avait précédemment dépo-

sé plusieurs plaintes pour diffamation et atteinte à l'honneur, sans que la justice ne se soit encore prononcée sur aucune d'entre elles."

La Tunisie connaît une vague d'arrestations depuis le 11 février, visant des hommes politiques, des professionnels des médias, des activistes, des juges et des hommes d'affaires.

Le président tunisien Kais Saïed a accusé certains des détenus de "conspiration contre la sûreté de l'État et d'être à l'origine de la pénurie des denrées de base et de la flambée des prix".

Alors que Saïed a souligné à plusieurs reprises l'indépendance des autorités judiciaires, l'opposition l'accuse d'utiliser le pouvoir judiciaire pour poursuivre ceux qui refusent les mesures d'exception qu'il a commencé à imposer le 25 juillet 2021, entraînant une grave crise politique. Atig a été arrêté samedi dernier, après avoir été empêché de quitter le territoire le même jour.

I.M./A.A.

Mise en échec de quatre opérations de franchissement illégal des frontières maritimes

Et le sauvetage de 107 migrants, selon le porte-parole de la Garde nationale, le colonel-major Houssemeddine Jebabli. Les autorités tunisiennes ont annoncé, samedi soir, avoir déjoué quatre opérations de migration irrégulière et secouru 107 migrants qui s'approprièrent à franchir illégalement les frontières maritimes vers l'Europe. C'est ce qu'a affirmé le porte-parole de la Garde nationale, le colonel-major Houssemeddine Jebabli, précisant que les unités de la

Garde maritime à Sfax (sud) ont réussi dans la nuit du 12 au 13 mai, à déjouer trois opérations de franchissement de la frontière maritime et à secourir 99 clandestins, dont 91 en provenance d'Afrique subsaharienne. Dans un communiqué, Jebabli a indiqué que "des unités affiliées à la Garde nationale de Teboulba ont mis en échec une opération illicite des frontières maritimes et secouru 8 migrants tunisiens. Selon lui, les mesures judiciaires nécessaires ont été

engagées à leur rencontre. Certaines zones du littoral tunisien sont à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa. La Tunisie connaît depuis le début de l'année 2022 une augmentation remarquable des flux migratoires irréguliers vers l'Europe, notamment vers les côtes italiennes, à la lumière des répercussions des crises économiques et politiques dans le pays et des conflits armés qui ravagent plusieurs autres pays africains. Les côtes du sud-est de la

Tunisie sont aussi fréquemment le théâtre d'opérations de sauvetage de migrants, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne. D'autres migrants ont trouvé la mort ou sont portés disparus après le naufrage de leurs embarcations. En 2021, le ministère de l'Intérieur a arrêté 20 616 migrants en situation irrégulière, dont 10 371 étrangers, originaires pour la plupart d'Afrique subsaharienne, selon les données officielles. I.M./Agence Anadolu

BURKINA FASO :

33 civils tués dans une attaque "terroriste" dans le Nord-Ouest (officiel)

Des hommes armés ont pris pour cible de paisibles citoyens occupés à leurs activités de maraîchage au bord du fleuve

Trente-trois civils ont été tués dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés contre le village de Youlou, dans le nord-ouest du Burkina Faso, a appris samedi, Anadolu de sources officielles et de témoins.

Dans un communiqué publié samedi soir, le gouverneur de la Région de la

Boucle du Mouhoun Bado Pierre Bassinga, a expliqué que jeudi 11 mai 2023, aux environs de 17 heures, le village de Youlou dans le département de Tchériba, province du Mouhoun, a subi une "attaque terroriste lâche et barbare".

Le gouverneur a indiqué que "des hommes armés ont pris pour cible de paisibles citoyens occupés à leurs activités de maraîchage au bord du fleuve, causant des pertes en vies humaines". "Le bilan provisoire fait état de trente-

trois (33) personnes tuées", a précisé le gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun qui a présenté ses condoléances aux familles et aux proches des victimes.

Confirmant cette attaque à Anadolu, des habitants de la localité ont expliqué que cette attaque a occasionné la panique parmi les populations.

"Suite à cette attaque, les populations ont paniqué. Mais avec les opérations de ratissages engagées par nos forces de

défense et de sécurité, nous sommes rassurés", a confié à Anadolu un ressortissant du village de Youlou, sous couvert d'anonymat.

Le gouverneur de la région a rassuré pour sa part, les populations que des actions de sécurisation étaient en cours. Il a invité les populations à redoubler de vigilance et à poursuivre la collaboration avec les forces combattantes "pour une victoire totale contre le terrorisme et un retour définitif de la paix et de la sécurité dans la région".

A l'instar de ses voisins de la région du Sahel, notamment le Mali et le Niger, le Burkina Faso est confronté depuis 2015, à une insécurité croissante.

Ces attaques ont contraint deux millions de personnes à fuir leurs localités, selon les chiffres publiés vendredi soir, par le Conseil national de secours d'urgence.

Le gouvernement burkinabè a décrété "l'ordre de mobilisation générale et de mise en garde" afin de "donner un cadre juridique et légal à l'ensemble des actions" engagées par l'Etat dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

L'état d'urgence est en vigueur dans huit régions sur les treize que compte le pays.

I. M.

SOUDAN:

530 civils tués depuis le début des combats (syndicat des médecins)

Le Syndicat des médecins soudanais (non gouvernemental) a annoncé, samedi, que le nombre de victimes civiles depuis le déclenchement des hostilités à la mi-avril entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide a grimpé à 530 morts et 2 948 blessés. Selon plusieurs observateurs, ce bilan

demeure largement sous-évalué. Le dernier bilan communiqué par le syndicat, vendredi, fait état de 524 morts et 2 872 blessés civils. Par voie de communiqué, le syndicat a ajouté que "59 hôpitaux ont été fermés à cause des violences, 17 ont été bombardés et 20 autres ont fait l'objet d'expulsions

forcées". L'Arabie saoudite a annoncé vendredi la poursuite des pourparlers à Djeddah entre les deux parties au conflit au Soudan, dans le but de parvenir à un accord de cessez-le-feu pour une durée de 10 jours, sous un mécanisme de surveillance américano-saoudien. "autres négociations suivront pour

un cessez-le-feu durable. Des combats meurtriers opposant l'armée régulière fidèle au général Abdel Fattah Al-Burhan aux paramilitaires des Forces de soutien rapide, menés par le général Mohamed Hamdan Daglo dit "Hemedti", se poursuivent depuis le 15 avril au Soudan

I.M./agences

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK sort de la zone rouge

La JSK poursuit sa bonne marche dans la perspective du maintien en Ligue 1, avec notamment un troisième match consécutif sans défaite. Soit la même série que pour le nouvel entraîneur, Youcef Bouzidi, qui a été appelé en pompier, en remplacement de Miloud Hamdi...



La JS Kabylie a subtilisé au Paradou AC la place de premier club non reléguable après sa victoire contre le MC El Bayadh (3-1, mi-temps 2-0) en match en retard, disputé samedi au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), pour la mise à jour de la 20e journée de Ligue 1 Mobilis.

Les Canaris ont ouvert le score d'entrée de jeu, par l'intermédiaire de Koçella Boualia (8e), avant que Dadi El Hocine Mouaki ne double la mise à la 39e. Mais au retour des vestiaires, ce sont les visiteurs qui se sont montrés les plus menaçants, et leurs efforts ont été récompensés par une réduction du score méritée, signée Ramdane Hitala à la 55e. Une joie de courte durée cependant, car les Canaris ont bénéficié d'un pénalty à la 59e, que s'est chargé de transformer le milieu de terrain Salim Bou-

khenchouche, portant ainsi le score à trois buts à un.

Grâce à cette importante victoire, la JSK s'empare seule de la 14e place au classement général, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur le Paradou AC, désormais premier club reléguable, avec 21 points. Le club de Kheireddine Zetchi compte cependant un match en moins par rapport aux Canaris (ndlr : à domicile, contre l'USM Alger), ce qui lui permettrait de revenir à hauteur du club du Djurdjura en cas de victoire.

La JSK poursuit néanmoins sa bonne marche dans la perspective du maintien en Ligue 1, avec notamment un troisième match

consécutif sans défaite. Soit la même série que pour le nouvel entraîneur, Youcef Bouzidi, qui a été appelé en pompier, en remplacement de Miloud Hamdi, qui a été limogé pour mauvais résultats, juste après l'élimination du club en quarts de finale de la Ligue des champions.

De son côté, et malgré sa défaite à Tizi-Ouzou, le MCEB du coach Chérif Hadjar reste solidement accroché à sa 8e place, avec 30 points, mais voit sa série d'invincibilité s'arrêter à seulement cinq matchs.

MISE À JOUR DE LA 20^e JOURNÉE (SAMEDI 13 MAI):

Classement	Pts	J
1). CR Belouizdad	49	22
2). CS Constantine	40	22
3). MC Alger	36	22
4). ES Sétif	35	22
5). JS Saoura	33	22
6). USM Alger	32	20
--). USM Khenchela	32	22
8). MC El Bayadh	30	22
--). MC Oran	30	21
10). RC Arbaâ	28	22
--). US Biskra	28	22
12). ASO Chlef	27	22
13). NC Magra	26	22
14). JS Kabylie	24	22
15). Paradou AC	21	21
16). HBC-Laïd	02	22.

APS

ARSENAL

INTÉRÊT POUR CANCELO

Du nouveau dans le club munihois où Joao Cancelo figure dans les notes de transferts. Le club allemand ne semble pas vouloir mettre de côté l'option d'achat de Joao Cancelo (28 ans, 12 matchs et 1 but en Bundesliga avec Bayern Munich cette saison), estimée à 70 M€. Le polyvalent piston droit va donc retourner du côté de Manchester City, mais il pourrait ne faire qu'un court passage dans la cité mancunienne, où l'entraîneur Pep Guardiola ne compte pas sur lui. Peu importe, finalement, puisqu'un club se montre prêt à "relancer" l'ancien de la Juventus, selon les informations du quotidien portugais A Bola : Arsenal, habitué à récupérer les seconds couteaux des Skyblues comme Gabriel Jesus ou Oleksandr Zinchenko. Selon nos confrères, l'entraîneur londonien Mikel Arteta apprécie notamment la polyvalence de Cancelo, lui qui est capable d'évoluer à droite comme à gauche. Affaire à suivre !

R.S.

FOOTBALL

DES INTERNATIONAUX TURCS VICTIMES D'UNE ARNAQUE BANCAIRE

Plusieurs internationaux turcs, ayant placé beaucoup d'argent chez Denizbank, n'ont pas pu récupérer la totalité de leur dû. Une enquête a été ouverte, alors que le préjudice total est estimé à plusieurs millions de dollars. C'est ce qu'on aurait tendance à appeler une fausse bonne affaire. Plusieurs personnalités du monde du football ont placé leur argent chez Denizbank. Gardien de Galatasaray depuis 2011, l'Uruguayen Fernando Muslera a fait confiance à cet établissement bancaire turc en investissant 1,2 million de dollars. L'opération était attractive puisqu'elle était présentée comme étant très rentable. Sauf que Denizbank a été confronté à des manques de résultats financiers. Fernando Muslera a tenté de récupérer son dû mais il n'a pu retrouver que 700 000 dollars, rapporte le journal turc Milliyet repris par Ouest France.

R.S.

CAN-2023 DES U17

La CAF dévoile le meilleur onze de la phase de groupes

Le Groupe d'étude technique (TSG) de la Confédération africaine de football (CAF), a dévoilé l'équipe type de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17) qui se déroule en Algérie (29 avril - 19 mai), a indiqué l'instance continentale dans un communiqué publié samedi 13 mai sur son site officiel. Le Mali, double champion en titre, compte trois joueurs dans le meilleur onze, après son impressionnant parcours dans le tournoi jusqu'à présent. Le sélectionneur sénégalais Saliou Dia Serigne a été désigné meilleur entraîneur, après avoir mené son équipe en demi-finale pour la première fois de son histoire avec un record d'invincibilité, tandis que son capitaine et meilleur buteur du tournoi, Amara Diouf, a été désigné meilleur joueur de la

phase de groupes. Diouf a marqué cinq buts jusqu'à présent, battant le record de quatre buts de l'actuel buteur nigérian de Naples Victor Osimhen en 2015. Le portier malien Bourama Koné, qui n'a pas encaissé de buts depuis le début de la compétition, a été désigné meilleur gardien de but. Sa défense est composée de l'arrière droit nigérian Yahaya Lawali, qui a été élu deux fois homme du match en phase de groupes. Le Burkinabé Lassina Traore a été sélectionné comme le meilleur arrière gauche de la compétition. Le Sénégalais Fallou Diouf, qui fait partie d'une défense qui n'a pas encaissé un seul but depuis le début du tournoi, et le Marocain Abdelhamid Ait Boudlal ont été désignés comme les deux meilleurs défenseurs centraux. Le Malien Angel Martial Tia, auteur du premier but contre le Congo en

quarts de finale, ainsi que l'un des jumeaux congolais, Abiga Wumba Niati, forment le milieu de terrain. Le tournoi est entré hier dans le dernier carré avec deux choc : Sénégal-Burkina Faso à Annaba (17h00) et Maroc-Mali à Constantine (20h00). La finale se jouera le vendredi 19 mai 2023 au stade Nelson Mandela de Baraki à 22h00.

LE ONZE DE LA PHASE DE GROUPES :

Gardien de but : Koné (Mali)
 Défenseurs : Traoré (Burkina Faso), Aït Boudlal (Maroc), Diouf (Sénégal), Lawali (Nigeria)
 Milieux : Tsimba (Congo), Chakir (Maroc), Martial (Mali)
 Attaquants : Diouf (Sénégal), Alio (Burkina Faso), Doumbia (Mali)

R.S.

COUPE DU MONDE 2023 DE SABRE FÉMININ

Saoussen Boudiaf 34^e sur 174 participantes

La sabreuse algérienne Saoussen Boudiaf a terminé 34e sur un total de 174 participantes à la Coupe du Monde 2023 de la spécialité, dont les épreuves individuelles ont été clôturées samedi à Batoumi (Géorgie). L'Algérienne de 29 ans, classée 29e mondiale, avait commencé par un sans faute, en remportant la totalité de ses six premiers duels, ce qui lui avait permis de se qualifier haut la main pour le tableau des 64, où elle fut finalement éliminée par l'Italienne Chiara Mormile (27 ans / 27e mondiale) qui l'avait dominée 15-12. Les trois autres sabreuses algériennes engagées dans cette compétition ont eu des parcours moins intéressants,

puisque la meilleure d'entre elles, Zohra Kehli (32e mondiale) s'était contentée de la 85e place, pour n'avoir remporté que trois combats sur six, alors que Abik Boungab (97e mondiale) et Kaouther Mohamed Belkebir (127e mondiale), ont vu leurs aventures respectives s'arrêter plus précocement. Selon les organisateurs, 174 athlètes de 35 pays ont participé à cette compétition (Individuel et par équipes), que les représentantes algériennes ont disputée avec l'objectif de récolter un maximum de points, dans la perspective d'améliorer leur Ranking mondial. Outre l'Algérie, l'Afrique était représentée par la Tunisie (deux athlètes), alors

que l'Italie, les USA et la France comptaient parmi les plus importantes délégations, avec 12 athlètes chacune, suivies du Japon (10) de la Corée du Sud (9). Le pays hôte, la Géorgie, a engagé 8 athlètes, tout comme l'Allemagne, le Kazakhstan et l'Espagne. Après la Coupe du Monde à Batoumi, les sabreuses algériennes prendront part à plusieurs compétitions qualificatives aux JO-2024, dont les Championnats d'Afrique, prévus du 20 au 23 juin en Egypte, où les athlètes auront l'occasion de gagner des titres et assurer une qualification au rendez-vous olympique.

Y.B. et APS

MOULoud FERAOUN :

Quand la France censurait l'écrivain

La pensée de l'écrivain Mouloud Feraoun a été « victime de la censure des éditeurs et d'un discours à visées idéologiques et politiques qui avaient déformé son rapport au colonialisme et à la Guerre de libération nationale », ont soutenu, jeudi à Tizi-Ouzou, ses enfants, Ali et Fazia Feraoun.

Invités au forum de la radio locale consacrée à l'évocation de l'écrivain, ils ont pointé du doigt la responsabilité des autorités coloniales françaises dans la déformation de son combat et de sa pensée ainsi que son assassinat par un commando de l'OAS, le 15 mars 1962. Les éditions du « Seuil » qui ont édité « Le fils du pauvre » ont « supprimé des passages importants du roman, près d'un tiers, qui traitaient de la Seconde Guerre mondiale décrivant la France comme une nation vulnérable battue par l'Allemagne, au motif de l'adapter au format d'édition de poche », a soutenu sa fille et universitaire, Fazia. « Une manipulation qui a expurgé le roman de tout contenu subversif à l'ordre colonial, toutefois, toujours là, en seconde lecture », dira-t-elle, déplorant, cependant, que « cela ne l'a pas épargné d'être la victime d'une lecture et d'un discours à visées idéologiques et politiques tendant à le discréditer au lendemain de l'indépendance du pays ». Citant plusieurs passages de ses différentes œuvres qui illustrent ses opinions, elle a souligné qu'« il était révolutionnaire et en avance même sur son époque et n'avait nulle sympathie vis-à-vis de l'ordre colonial et ses opinions étaient aux antipodes de celles de l'assimilation et l'acculturation ».

LA PLACE DE LA FEMME

Feraoun, a-t-elle renchéri, « était même en avance même sur sa société dont il n'hésitait pas à pointer les manquements et qu'il cherchait à révolutionner », illustrant son propos par sa description du travail des femmes qui étaient individuali-

sées dans ses romans et la place qui leur est accordée. « Il n'y avait pas de place pour l'anonymat dans ses romans, ses personnages féminins avaient chacun un nom et leur travail était cité et mis en valeur, de même qu'il n'y avait pas de personnages féminins marginaux », a-t-elle fait remarquer, à ce propos. Elle a, également, remis en cause l'idée de « l'amitié supposée » entre son défunt père et certains écrivains français dont Albert Camus et Emmanuel Roblès qui, a-t-elle dit, « n'avaient pas la même vision de l'Algérie que lui », et ayant « une responsabilité dans la censure dont il a été victime », s'agissant de Roblès.

LES MENACES DE L'OAS

De son côté, Ali Feraoun, fils aîné de l'écrivain et président de la fondation éponyme, a indiqué qu'avec le recul et les différents recoupements de faits recueillis, il a acquis « la conviction » que les autorités coloniales françaises étaient au courant de l'assassinat de son père. Racontant les circonstances de son assassinat, il a indiqué que « quelque temps auparavant, il avait reçu plusieurs lettres de menaces de l'OAS et une lettre du gouverneur-général qui annulait un voyage qu'il devait effectuer dans un pays étranger dans le cadre de son travail en tant que cadre des centres sociaux ». « Une manœuvre » qui, dira-t-il, « était destinée à le maintenir ici en Algérie ». Pour lui, les autres victimes assassinées ce jour-là lors de l'attentat qui avait coûté la vie à son père n'étaient que « des victimes collatérales destinées à maquiller son assassinat et à faire croire à un attentat quelconque ». Ali



Feraoun a aussi souligné que, de par « sa nature et son tempérament », son père « n'était pas un homme à crier son engagement sur tous les toits, mais qu'il était en étroite collaboration avec les dirigeants de la Révolution, dont, notamment, les responsables de la Wilaya III historique, en particulier Mohammedi Said ». Il a ajouté que ses positions sont contenues dans son « Journal » édité en septembre 1962 exprimant clairement ses idées vis-à-vis de l'ordre colonial déjà exprimées au lendemain des événements du 8 mai 1945 avant même le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Des positions qui lui avaient valu, a-t-il indiqué, « différentes pressions et d'être écarté de différents

concours ».

POSITIONS MAL COMPRISSES ?

Déplorant, à son tour, la marginalisation dont a été victime son père au lendemain de l'indépendance, il dira que « ses positions ont été tout simplement mal comprises » et que ce n'est qu'à partir des années 2000 que ses textes font l'objet de lecture scientifique et littéraire, grâce aux travaux de chercheurs américains et japonais, notamment. L'écrivain Youcef Merahi a considéré pour sa part que Mouloud Feraoun, connu également sous le nom de Fouroulou, a été « un témoin de son époque dont le discours était une chronique de la vie

indigène contredisant le colonial et un écrivain subversif qui dénonçait la réalité coloniale en valorisant les siens ». Feraoun, a-t-il soutenu, « opposait à l'ordre colonial, par ses écrits, la condition des siens en produisant un contre-discours valorisant en opposition au discours colonial dominant, citant, à ce titre, le discours dégradant de l'enquête sur la misère en Kabylie réalisée par Albert Camus en 1939 ». Il a même, a-t-il ajouté, « dépassé la définition étroite de l'identité en intégrant dans ses romans des personnages hybrides d'horizons culturels, religieux, linguistiques et politiques divers, qui constituent la société algérienne ».

M. Dj.

IL A PORTÉ LE CHANT DES SAHARIENS EN HAUT DU PODIUM

Khelifi Ahmed, icône de l'art bédouin saharien

Il y a onze ans, jour pour jour, disparaissait l'icône de la chanson bédouine Khelifi Ahmed laissant un riche répertoire qui a fait sa gloire sur la scène artistique algérienne.

Khelifi Ahmed, de son vrai nom Abbas Ahmed Ben Aïssa, est né en 1922 à Sidi Khaled (Ouled Djellal).

Instruit à l'école coranique, le jeune homme est initié au chant et à la poésie par son oncle maternel, un des anciens chanteurs du genre saharien. Il accompagnera son précepteur dans les soirées de Medh organisées à Messaad, Djelfa et Biskra avant de s'en séparer.

Après un court passage à vide, il émigra à Ksar Chellala où il fut accueilli par un

ménisier qui l'engagea comme apprenti. Il trouva chez son hôte, un passionné de la musique, la chance de renouer avec sa passion artistique.

A partir de 1943, il monte à Alger pour chanter le madih et rejoindre la Radio Algérie libre (durant la colonisation française).

EN 1949, IL A FONDÉ UN NOUVEAU GENRE DE LA CHANSON SAHARIENNE, "EYEV".

A la fin des années 40, le défunt a commencé à faire ses pas dans la chanson saharienne. Il s'est déplacé en dehors de la capitale, pour animer des soirées dans

différentes villes, devenant par la suite le pionnier de l'art "Eyev" sans conteste. Khelifi Ahmed a interprété les textes des grands poètes du Malhoun, notamment "Hiziya" de Mohamed Ben Guittoun, "Gamr Ellil" d'Abdallah Ben Kerriou et "Guelbi Tfakar Orbane rahala" de Cheikh Aïssa Ben Allal.

Au moment où le colonialisme français combattait et s'acharnait contre tout ce qui symbolisait l'Algérie, son histoire et sa culture, Khelifi Ahmed, à l'instar de beaucoup d'artistes, résistait culturellement en œuvrant par son travail à la préservation de cet art authentique et à sa diffusion à travers différentes régions du pays, contribuant à sa manière au ren-

forcement de l'attachement des Algériens à leur algérianité.

Khelifi Ahmed, dont le frère aîné était membre de la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), dira un jour dans une déclaration que ses chansons et celles de nombreux artistes algériens de l'époque « comportaient des messages codés en soutien à la Révolution ».

Un demi-siècle durant, Khelifi Ahmed a chanté le "Eyev" et a maîtrisé ce genre artistique de par ses capacités vocales et sa finesse artistique, qui lui ont valu une place dans la cour des grands artistes algériens.

Le défunt a adopté dans ses chansons des poèmes populaires, marqués par une sagesse et imprégnés de l'amour de la femme et de la patrie, grâce auxquels il s'est fait connaître en Algérie et dans le monde arabe, en plus d'avoir à son palmarès de nombreux hommages à l'instar de la médaille d'or, obtenue lors du Festival de la chanson arabe tenu à Damas (Syrie) pour sa chanson "Kelemni ou nkelmek bel téléphone" avec les paroles du grand artiste Rabah Deriassa.

I.M./avec Aps

EL TARF

Édition d'un guide dédié aux monuments et personnalités historiques

La direction de la culture et des arts de la wilaya d'El Tarf vient d'éditer un guide comprenant les monuments et édifices culturels, archéologiques et touristiques, et mettant en relief les personnalités historiques de la wilaya, a déclaré dimanche

le directeur de ce secteur, Abdelkader Azzedine. Ce responsable a précisé que ce guide, imprimé sous forme de livret, sera distribué au cours de l'été prochain. Le document comprend plusieurs sections mettant en valeur les mosquées et

les zaouias dont celle de Dendane, ainsi que des églises et des monastères, en particulier l'église de Saint-Cyprien d'El Kala, en plus de personnalités telles que les regrettés président Chadli Bendjedid et Frantz Fanon.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS N°: 10/2023
 CITE SAGI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
 NIF: 001303019002452

Intitulé de l'Opération: Suivi et Réalisation de 1000 Places Pédagogiques y compris les annexes sportives
N° Opération: NK.5.621.8.262.103.12.02

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant l'acquisition et installation d'un détendeur gaz 250 m3/h avec raccordement au réseau au 1000 Places Pédagogiques y compris les annexes sportives à Laghouat.

Les entreprises de réalisation qualifiées en bâtiment catégorie (II) et plus (spécialité chauffage central) ou les entreprises agréées par SONALGAZ et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter une dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «l'acquisition et installation d'un détendeur gaz 250 m3/h avec raccordement au réseau au 1000 Places Pédagogiques y compris les annexes sportives à Laghouat.», «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N° :10/2023 et l'adresse du maître d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :
 Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelles : qualification, capacité financières : les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques : moyens humains et moyens matérielles + références professionnelles..... voire article 07 du cahier des charges.

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :
 -Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté », Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes : (Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité saçi boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (10 h et 30 m).

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 11 h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

L'EXPRESS DU 15/05/2023 ANEP : N° 2316011721

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
 Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
 E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : **www.lexpressquotidien.dz**
 Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESS DU 15/05/2023 ANEP : N° 2316011697

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/08/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 20DEPNIA/2023 relatif à l'Aménagement du Collège Yahia Bouaziz repartis en 02 lots

Lot n°1 : Bloc pédagogique A +Bloc sanitaire Lot n°2 : Bloc pédagogique B +Bloc administratif + cour de récréation

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises :

lot	PK	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	NIF	Note technique	Observation
01	03	ETB LACHACHI RABIE	16.582.185,90	16.582.185,90	04 mois	W151763032544	51,25	Révisé
02	02	SARL DEFT-CONSTRUCTION	53.885.356,15	53.885.356,15	05 mois	W12048678797	49	Révisé

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidature et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

L'EXPRESS DU 15/05/2023 ANEP : N° 2316011755

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
 N.L.F :099811019023819

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10 / 2023

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la Réalisation d'un établissement pénitentiaire De 300 places « in - salah Lot N° 17: Réalisation, Equipement et raccordement de 130 ml de forages

Les entreprises ou leur représentants délégués qui remplissent les conditions citées en dessous, intéressées par le présent appel d'offres national d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés contre un reçu de paiement 1000.00 DA non remboursable libellé au nom du trésorier (compte N°201.007).

Conditions d'éligibilité :

- > Les entreprises doivent présenter un certificat de qualification et de classification en Hydraulique (principal ou secondaire catégorie deux (II) ou plus.
- > Les entreprises doivent avoir réalisé au moins un projet de 100 ml de forages justifié par une attestation de bonne exécution

Conditions d'élimination :

- > Chaque entreprise qui présente un délai de réalisation supérieure à 03 mois leur offre sera rejetée.
- > Chaque soumissionnaire ne propose aucun délai de réalisation sera éliminé.
- > Chaque soumissionnaire ne signe pas le mémoire technique justificatif sera éliminé.
- > Chaque soumissionnaire qui ne remplit pas la lettre de soumission en chiffre et en lettre son Offre sera éliminée.

Les offres doivent être présentées comme suit :

1- Le dossier de Candidature (Enveloppe A)

- Une déclaration de probité paraphée et signée
- Une déclaration de candidature paraphée et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
- Capacités techniques :
 - moyens humains justifiés par la mise à jour (CNAS) et/ou l'affiliation du personnel déclaré à la CNAS
 - moyens matériels justifiés par (Cartes grise ou récépissé de circulation en cours de validité) + assurances, pour matériel roulant, et chaque pièce réglementaire pour le matériel non roulant.
- références professionnelles

2- L'offre technique (Enveloppe B)

- Une déclaration à souscrire paraphée et signée
- Une mesure technique justificatif.
- Le planning général de réalisations.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière (Enveloppe C)

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres doivent être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset site cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) et doivent être présentées sous enveloppe fermée et anonyme contenant (03) autres enveloppes A, B et C pour l'enveloppe « A» pour Le dossier de candidature l'enveloppe « B» pour L'Offre technique l'enveloppe « C» pour L'Offre financière respectivement ; portant les informations indiqués dans le cahier des charges, et l'enveloppe extérieur ne comportent aucune mention autre que l'expression:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITES MINIMALES N° 10/ 2023
Réalisation d'un établissement pénitentiaire De 300 places « in - salah
Lot N° 17: Réalisation, Equipement et raccordement de 130 ml de forages

Le délai de préparation de l'offre est 10 jours à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP.
 La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10h30.
 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter par le délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres, L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 12h00.
 Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 15/05/2023 ANEP : N° 2316011697

BUSINESS. DU SANG CONTRE DE L'ARGENT :

CES PAUVRES QUI VENDENT LEUR PLASMA AUX ÉTATS-UNIS

Une enquête éclaire le secteur du prélèvement de plasma sanguin aux États-Unis, l'un des rares pays où les donneurs, souvent des personnes à faibles ressources, peuvent être payés. Des millions de personnes pourraient être concernées chaque année. C'est une activité peu connue sur laquelle une journaliste, Kathleen McLaughlin, jette la lumière. Dans un livre paru aux États-Unis, et dans un article publié par The Guardian, elle se penche sur le don et la vente de plasma. «Une estimation très approximative, obtenue par inférence à partir du nombre de prélèvements effectués chaque année, laisse supposer que jusqu'à 20 millions de personnes par an aux États-Unis donnent ou vendent leur plasma sanguin, ce composant liquide jaunâtre du sang qui contient des protéines», écrit-elle. «Le plasma sanguin des Américains rapporte d'énormes bénéfices, ajoute la journaliste. En 2021, à l'échelle mondiale, le secteur du plasma sanguin était évalué à 24 milliards de dollars.» «Étant l'un des cinq pays où les donneurs peuvent être rémunérés pour leur plasma – avec l'Autriche, la République tchèque, l'Allemagne et la Hongrie – et disposant d'une population démunie toujours plus nombreuse, les États-Unis sont devenus un fournisseur de premier plan de ce fluide corporel dont sont dérivés de lucratifs médicaments.»

«TEMPS PARTIEL, BIEN PAYÉ»

Il y aurait plus de 1 000 centres de prélèvement à travers le pays, «souvent concentrés dans les coins les plus pauvres et les villes étudiantes, offrant aux donneurs des centaines de dollars par mois s'ils y vont deux fois par semaine». Des publicités mettent en avant ces conditions avantageuses : «Temps partiel, bien payé», vante ainsi une image dans les toilettes d'un stade de l'université du Montana, à l'attention des étudiants. La journaliste avait des raisons personnelles de mener cette enquête. «Je dépends du plasma prélevé chez d'autres gens, dont les protéines donnent un médicament qui, depuis vingt ans, m'évite d'être en situation de grave invalidité», explique-t-elle. Disant ressentir une certaine culpabilité à l'idée de profiter des difficultés économiques des donneurs, elle refuse toutefois de fermer les yeux sur ce système.

Kathleen McLaughlin/The Guardian

Tuer des Palestiniens est un élément-clé de la politique israélienne

Netanyahu imagine pouvoir sauver sa peau politique en intensifiant ses massacres. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu tente de se sortir de ses crises intérieures en reprenant sa politique d'assassinats et de massacres dans la bande de Gaza.



Le raid de 40 avions qu'il a mené mardi à l'aube contre trois dirigeants du Jihad islamique et leurs familles, au cours duquel 12 civils, principalement des femmes et des enfants, ont été tués, visait également à provoquer une rupture entre le mouvement et son partenaire, le Hamas. Mais ce massacre n'atteindra pas ses objectifs. Il se retournera contre lui et pourrait même déclencher une guerre régionale. Ces raids aériens et ces assassinats ne reflètent pas la force d'Israël, mais son désespoir et son incohérence. Ils constituent également un embarras majeur pour l'Égypte, qui sert d'intermédiaire et où les trois dirigeants de la résistance s'approprièrent à se rendre pour des pourparlers. Le Caire avait reçu des assurances d'Israël dans le cadre de l'accord conclu en mai dernier, pour mettre fin aux attaques de

missiles du Jihad islamique en représailles à l'arrestation de membres importants à Jénine, en Cisjordanie. A présent, le groupe aurait refusé de répondre aux appels des autorités égyptiennes appelant au calme, ce qui indique qu'il a l'intention de riposter avec force. Le fait qu'Israël cible les membres du Jihad islamique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, à l'exclusion [le plus souvent - N.d.T.] des autres groupes de résistance, en particulier le Hamas, est un stratagème flagrant et cynique pour semer la discorde entre eux. Le Hamas devrait être assez intelligent pour ne pas tomber dans ce piège. Il a été fortement critiqué par ses électeurs palestiniens pour avoir laissé le Jihad islamique affronter seul l'assaut de l'année dernière. Cette fois, le Hamas sera contraint de participer aux représailles, car le dernier massacre israé-

lien n'a pas seulement tué les trois dirigeants du Jihad, mais aussi 12 civils, violant ainsi les termes de la trêve convenue avec le mouvement, qui est tenu, en tant qu'autorité dirigeante dans la bande de Gaza, de protéger la vie des personnes vivant sous son autorité. Netanyahu pourrait bien avoir ordonné ce massacre afin d'exploiter les éventuelles représailles palestiniennes comme prétexte à un assaut total sur la bande de Gaza visant à anéantir les groupes de résistance.

Mais il s'agirait là d'un acte de folie qui entraînerait d'énormes pertes politiques et militaires. Il s'agirait d'une répétition, à plus grande échelle et avec plus d'efficacité, de la campagne de l'épée de Jérusalem de 2021, qui a coupé Israël du monde extérieur, fermé ses aéroports et envoyé des millions de colons israéliens se réfugier dans des

abris. À l'époque, M. Netanyahu s'était tourné vers le président américain Joe Biden pour qu'il arrête les missiles et avait imploré les Égyptiens d'intercéder. Mais il ne rencontrera ni l'un ni l'autre s'il envoie ses chars dans la bande de Gaza. Il sera accueilli par des roquettes Kornet et un barrage de missiles améliorés visant les villes occupées par Israël et pouvant causer de lourdes pertes. Cela pourrait signifier sa fin et celle de son gouvernement fasciste, et lancer le compte à rebours vers la fin de l'État d'occupation israélien.

*****Abdel Bari Atwan est le rédacteur en chef du journal numérique Rai al-Yaoum. Il est l'auteur de L'histoire secrète d'al-Qaïda, de ses mémoires, A Country of Words, et d'Al-Qaïda : la nouvelle génération.

****Par Abdel Bari Atwan / Chronique de Palestine Twitter : @abdelbariatwan

VU DE SUISSE.

Convention citoyenne : «Les Français ne sont d'accord sur rien, sauf sur la mort»

Par Blick, média suisse

Après l'adoption du rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie le 2 avril, le chroniqueur du média suisse «Blick» salue un débat apaisé et constructif sur un sujet sensible, bien loin du climat politique actuel. Les membres de la Convention citoyenne sur la fin de vie, le 2 avril 2023 à Paris. Les membres de la Convention citoyenne sur la fin de vie, le 2 avril 2023 à Paris. PHOTO JULIEN DE ROSA/AFP

«Dans une France bloquée sur les retraites, le débat sur la fin de vie est possible», écrit le média suisse Blick. La convention citoyenne sur la fin de vie, qui a débuté en décembre, a rendu le dimanche 2 avril ses conclusions. Les trois quarts

des 184 participants se sont prononcés pour une légalisation de l'aide active à mourir, sous la forme d'euthanasie ou de suicide assisté. Le président Emmanuel Macron a affirmé que les travaux seraient repris par le gouvernement et les parlementaires pour aboutir à un projet de loi «avant la fin de l'été». Mais ce n'est pas tant le résultat des discussions menées que la forme du débat elle-même que retient Blick. Alors que les manifestants et le gouvernement s'écharpent depuis des semaines sur la réforme des retraites, «les 184 citoyens mobilisés, tous bénévoles, ne se sont ni chamaillés ni insultés, dans un moment d'intenses tensions nationales. Ils ont incarné, toutes opinions politiques

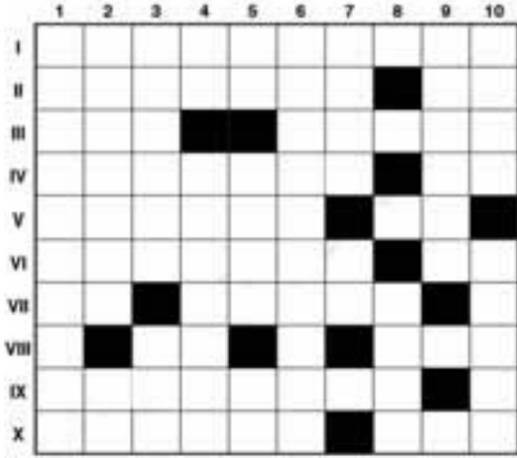
confondues, une France capable de débattre sans s'affronter.»

Le format n'est certes pas inédit - il faut rappeler le précédent de 2020 avec la Convention citoyenne sur le climat -, mais il détonne dans le paysage actuel, où le dialogue social semble parfois impossible. Sur une question aussi sensible que celle de la mort, la discussion a permis de faire «un pas supplémentaire vers le consensus», selon les mots d'Emmanuel Macron. De quoi faire émerger chez ce chroniqueur suisse une question brûlante :

«Pourquoi ne pas avoir mis sur pied une convention de ce type sur le système de pensions et son déficit présenté comme chronique par le gouvernement?»



Mots Croisés



HORIZONTELEMENT :
 I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT :
 1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outre-Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

Les mots fléchés

MASTERWORD

== = Lettre bien placée.
 = = Lettre mal placée.
 = Lettre absente.

Un peu comme le MASTERMIND, avec des lettres à la place des couleurs. Trouvez, en une seule proposition, le MASTERWORD unique à partir des seuls indices fournis dans la grille, étant précisé que le MASTERWORD ne peut être qu'un mot existant dans le dictionnaire. Chaque lettre bien placée est sur fond bleu. Chaque lettre mal placée est sur fond rose. Les autres lettres ne font pas partie du MASTERWORD à découvrir. Les lettres signalées comme étant bien ou mal placées peuvent être présentes une ou plusieurs fois dans le MASTERWORD.

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRECEDENTS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS n° 34

Le mot-mystère est : DÉLICIEUX

- AIRBAG
- AUTORADIO
- BATTERIE
- BOUGIE
- CALANDRE
- CAPOT
- CARTER
- CEINTURE
- CHASSIS
- COFFRE
- COMPTEUR
- COURROIE
- CRIC
- DIESEL
- ENJOLIVEUR
- ESSENCE
- FILTRE
- FREIN
- FUMÉE
- KLAXON
- LIVREUR
- MOTEUR
- PÉDALE
- PERMIS
- PHARE
- PISTON
- PNEU
- PORTIÈRE
- RADIATEUR
- RESERVOIR
- RIVET
- SOUPAPE
- STARTER
- SUPER
- SUSPENSION
- TAMBOUR
- TOLE
- TRAPPE
- VIDANGE
- VITESSE
- VOLANT

MOTS MÊLÉS N° 35

UNE USINE DE LAIT ET DE FARINE POUR BÉBÉ UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

La première usine de lait et de farine pour bébé entrera en production dans les semaines à venir afin d'alimenter le marché national en ces produits que l'Algérie importe au prix fort. Les importations du lait de bébé en Algérie ont atteint les 130 millions de dollars par an pour

couvrir les besoins nationaux estimés à 2.000 tonnes/an (soit 15% des besoins nationaux). En vue de remédier à cela et réduire la facture des importations, l'entreprise Achirlait s'appête à mettre en place une usine pour la production de ce produit ainsi que la farine pour bébé, et ce,

dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise européenne, à savoir la société belge Ninolac S.A. Après la signature d'un contrat de confidentialité au mois de mars dernier, les deux entreprises vont signer aujourd'hui un protocole de coopération.

R.N.



Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:57	05:46	16:32	19:43	21:19

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 15 MAI 2023 // N°557 // PRIX 20 DA

75^E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

Le peuple palestinien demeure attaché à sa terre malgré les crimes sionistes

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a souligné qu'il s'agit de la première fois depuis 75 ans que l'ONU « ne nie pas la catastrophe ». Il a insisté sur la nécessité pour les Palestiniens de marquer ce jour qui doit être « en tête de nos priorités afin de préserver notre narratif, auquel nous devons rester fidèles et que nous devons transmettre au reste du monde et qui est devenu la vérité grâce à laquelle nous combattons les mensonges et les narratifs fallacieux...



Les Palestiniens commémorent, ce lundi, le 75^e anniversaire de la Nakba qui a vu l'expulsion d'environ 800.000 citoyens de leurs terres par l'entité sioniste, dans un contexte marqué par une multiplication des crimes de l'occupation, alors que le peuple palestinien demeure attaché à sa terre, à ses racines et à tous ses droits nationaux inaliénables. La « Nakba » qui signifie « grande catastrophe » ou « tragédie » fut pour les Palestiniens la création de l'entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine, poussant environ 800.000 Palestiniens,

aujourd'hui plus de 6 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins. La catastrophe fut aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation. Le projet sioniste s'est en effet accompagné de tueries, d'expulsions, d'exécutions et de meurtres de masse. Comme chaque année, les Palestiniens vivant à Ghaza, dans les territoires occupés, ou à l'étranger, marquent cette date historique du 15 mai par des manifestations et des activités dans le but de réaffirmer leur attachement aux constantes nationales, notamment l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods pour capitale et le droit au retour des réfugiés palestiniens. Les Palestiniens mar-

quent souvent le 15 mai comme un rappel de leur souffrance collective, de leur patrie ancestrale, de l'occupation continue de leur terre et du blocus de Ghaza. Des millions de survivants de la Nakba vivent avec leurs descendants dans des camps de réfugiés à Ghaza sous blocus, en Cisjordanie occupée et dans d'autres pays voisins. La Nakba palestinienne, commémorée à l'ONU, est une première. Cette année, le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (CEIRPP) commémore le 75^e anniversaire de la Nakba au siège de l'ONU à New York, selon l'ONU qui précise que « pour la première fois de son histoire, cet anniversaire sera commémoré conformément au mandat de l'Assemblée générale », faisant un pas de plus contre l'entité sioniste. « Les commémorations donne-

ront vie au voyage palestinien et viseront à créer une expérience immersive de la Nakba à travers de la musique live, des photos, des vidéos et des témoignages personnels », a poursuivi l'ONU. Le vote en faveur de cette décision avait eu lieu au mois de décembre dernier. 90 Etats avaient soutenu cette proposition palestinienne. Saluant cette décision, le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a souligné qu'il s'agit de la première fois depuis 75 ans que l'ONU « ne nie pas la catastrophe ». Il a insisté sur la nécessité pour les Palestiniens de marquer ce jour qui doit être « en tête de nos priorités afin de préserver notre narratif, auquel nous devons rester fidèles et que nous devons transmettre au reste du monde et qui est devenu la vérité grâce à laquelle nous combattons les mensonges et les narratifs fallacieux qui cherchent à biaiser l'histoire et les faits ». Toutefois, le président Abbas a déclaré récemment que « le peuple palestinien vit les affres de la Nakba et la catastrophe des réfugiés depuis 75 ans. Il fait face aux crimes de l'occupation qui, depuis 1967, se sont transformés en une colonisation continue qui viole les résolutions de la légalité internationale et poursuit ses pratiques de nettoyage ethnique et de racisme ».

R.N.

SÛRETÉ D'AOKAS ARRESTATION D'UN REPRIS DE JUSTICE POUR POSSESSION DE DROGUE

Les éléments de la police de la Sûreté de daïra d'Aokas, à une vingtaine de km du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa ont réussi à mettre hors d'état de nuire la semaine passée, au niveau de la ville côtière d'Aokas, "un repris de justice" âgé de 43 ans, spécialiste dans le trafic de drogue et de psychotropes, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa. L'opération a été menée suite à des informations d'existence d'un homme suspecté de vendre de la drogue. Les policiers ont mis en place un plan de surveillance ciblant le suspect et il a été arrêté au niveau de la forêt "Oued Tabellot" d'Aokas. Le prévenu a opposé une résistance violente aux policiers en les menaçant à l'aide d'armes blanches, note le communiqué. L'arrestation a permis de trouver en sa possession une quantité de drogue (kif traité) d'environ 08 gr en forme de petites plaques destinées à la vente et une lame utilisée pour couper la drogue, en plus d'une somme d'argent estimée à 26 745 DA de différentes coupures. Un dossier pénal a été constitué contre lui pour détention de drogue à des fins de commerce illégal et de consommation personnelle, agression violente sur les hommes de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, et après la comparution immédiate, un mandat de dépôt a été émis contre lui, ajoute la même source.

Idir M.

MOUVEMENT DE PASSAGERS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER :

Une forte progression en 2022

Le mouvement de passagers sur l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene a enregistré, en 2022, une forte progression à 6,3 millions de voyageurs, contre 2,1 millions l'année d'avant, a indiqué Mohamed Salah Kaouach, P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA). Dans un entretien à l'APS, M. Kaouach a précisé que, suite à la levée de restrictions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19, qui avait plombé le trafic aérien, celui-ci a connu une forte reprise en 2022, de près de 200% comparativement à 2021. Ainsi, le nombre de voyageurs durant l'année écoulée représente 81% de celui enregistré avant la pandémie, selon les données du premier res-

ponsable de l'aéroport d'Alger, qui prévoit que « le niveau d'activité d'avant Covid-19 sera atteint durant l'année 2023 ». Interrogé, par ailleurs, sur les projets prévus dans le fret aérien au niveau de l'enceinte aéroportuaire, M. Kaouach a fait part d'un projet d'une zone de fret (ou village cargo) parallèlement à une autre opération de réaménagement de la zone existante d'une capacité de 25.000 tonnes/an dont l'étude est en cours. Le projet du « village cargo », qui devra s'étendre sur une superficie de 61 hectares et destiné notamment à contribuer à booster les exportations nationales, est « en phase de diagnostic de l'assiette foncière », a-t-il ajouté. Pour M. Kaouach, qui a pris ses fonctions en novembre 2022, la priorité est de

mettre en place un nouveau mode de management aéroportuaire, selon les normes internationales, tout en donnant un nouveau souffle à l'infrastructure pour qu'elle réponde aux exigences de développement du trafic aérien attendu. Questionné, d'autre part, sur les résultats enregistrés par l'entreprise dans le sillage de la forte reprise de l'activité en 2022, son P-dg a annoncé un chiffre d'affaires en progression de plus de 100% par rapport à celui enregistré en 2021, à 7,8 milliards de DA. « Ce chiffre d'affaires marque une augmentation de 109% par rapport à celui de 2021. Par contre, il est de l'ordre de 82% comparativement à celui de 2019 », a-t-il détaillé.

R.E.